

MESURES DE PRÉVENTION DU CORONAVIRUS

Reconduction du confinement partiel pour 29 wilayas

P. 24

ÉPREUVES DU BEM ET DU BAC 2020

Retrait des convocations à partir de mercredi

P. 24

RAPATRIEMENT DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

5.158 Algériens rapatriés depuis le 20 juillet (MAE)

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie nationale

L'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19) sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays ont été essentiellement au centre de la réunion périodique du Conseil des ministres, présidée dimanche par visioconférence par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le Conseil des Ministres a d'abord entendu une communication présentée par M. le Premier ministre sur les résultats de la commission d'évaluation des incidences économiques et sociales causées par la crise sanitaire (COVID-19). Aux termes des exposés présentés à l'occasion de ce Conseil, le Président de la République a donné des instructions précises à chacun des Ministres concernés.

P.p 3-4-6
APS



ÉCOLES PRIVÉES

Des commissions d'enquête pour un "contrôle pédagogique et commercial"

P. 4

COMMERCE - CONTRÔLE - BILAN

Plus de 55.000 infractions durant le premier semestre 2020

P. 6

JUSTICE

Tribunal de Skikda : peine capitale à l'encontre d'un groupe terroriste

P. 4

SANTÉ

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Que faire contre la mauvaise haleine ?

P.p 12-13

FOOTBALL

REPRISE DE LA COMPÉTITION
Réunion mercredi du bureau fédéral de la FAF

P. 21



ÉTATS UNIS - MÉDIAS

Le journal britannique The Independent dénonce l'arrestation de journalistes aux Etats-Unis

P. 16

JUSTICE

Tlemcen : enquête judiciaire sur un policier ayant agressé un citoyen à Maghnia

P. 2

JUSTICE

Tlemcen: enquête judiciaire sur un policier ayant agressé un citoyen à Maghnia



Le procureur de la République près la cour de Maghnia a annoncé lundi avoir donné des instructions aux services concernés pour l'ouverture d'une enquête sur une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montrant un agent de l'ordre relevant de la sûreté de Daïra de Maghnia agresser un citoyen.

La même source a précisé, dans un communiqué transmis à l'APS, que le centre postier de la ville de Maghnia a été envahi par de nombreux citoyens provoquant une grande anarchie et obligeant les services de l'ordre public à y intervenir pour organiser la queue.

"Sur place, ajoute-t-on, un citoyen a été victime d'une agression physique de la part d'un agent de l'ordre".

L'incident a été filmé et publié sur une page facebook, note le communiqué.

La même source souligne qu'en application de l'article 11 alinéa 3 du code pénal, des instructions ont été données aux services concernés pour diligenter une enquête afin de vérifier la véracité du contenu de la vidéo publiée et délimiter les responsabilités dans l'incident.

FORÊTS - INCENDIES

Tizi-Ouzou : plus d'une vingtaine de départs de feu enregistrés hier

Un total de 23 départs de feu a été enregistré durant la journée de dimanche à travers certaines localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué, dans un communiqué, la direction locale de la protection civile. Parmi ces incendies, six sont importants et ont parcouru, chacun, une superficie d'un hectare ou plus.

Ils se sont déclarés dans les forêts des localités d'Agouni Gueghrane, Yakouren, Ait Chafaa, Ait Toudert et Ifghas, a-t-on précisé.

La protection civile a mobilisé les moyens des unités opérationnelles et la colonne mobile.

Moyens qui ont été appuyés par ceux de la conservation des forêts des communes touchées et par la contribution de citoyens, a-t-on ajouté.

Selon le même communiqué, 13 feux sont éteints alors que l'intervention se poursuit pour maîtriser les autres incendies.

FORÊTS - FEUX

Oran: un incendie détruit 19 ha de forêts à Djebel K'har

Un incendie s'est déclaré samedi à Djebel K'har (ex Montagne des lions) dans la commune de Hassi Benyebka (est d'Oran) détruisant 19 hectares de ce massif boisé, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts de la wilaya.

La superficie détruite est constituée de deux hectares de forêts, 14 ha de maquis et trois hectares de broussailles, a-t-on précisé, signalant que la conservation des forêts a mobilisé pour l'extinction des feux, 20 agents, cinq véhicules à citernes et d'autres tout terrain.

Les services de la protection civile ont mobilisé pour cette opération 88 agents, 11 camions et trois véhicules à citerne, a-t-on fait savoir, soulignant que le feu qui s'est déclaré à 15 heures 30mn a été maîtrisé à 23 heures le même jour.

CORONAVIRUS - MESURES

La Gendarmerie Nationale rappelle l'interdiction de la circulation routière de et vers 29 wilayas



Les services de la Gendarmerie nationale ont rappelé dimanche aux usagers de la route l'interdiction de la circulation routière de et vers les 29 wilayas concernées par les mesures de consolidation du dispositif de prévention contre la propagation de la Covid-19, à l'exception des citoyens détenteurs d'une autorisation de circulation exceptionnelle.

"Dans le cadre des mesures préventives mises en place pour la lutte contre la propagation de la Covid-19 et en vertu du décret exécutif n 20-185 du 24 Dou El Kaada 1441 correspondant au 16 juillet 2020 portant prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), nous rappelons aux usagers de la route l'interdiction de la circulation routière de et vers les 29 wilayas citées dans le décret, à l'exception des citoyens détenteurs d'une autorisation de circulation exceptionnelle", lit-on dans un rappel posté sur la page officielle Facebook "Tariki" relevant du Centre d'information et de coordination de la circulation routière relevant de la GN.

Les wilayas concernées par cette mesure sont: Adrar, Chlef, Laghouat, Oum Bouaghi, Batna Bejaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Belabes, Annaba, Constantine, Médéa, M'sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bouarerdj, Bumerdes, Tissemsilet, El Oued, Khenchla, Souk Ahras, Tipaza et Relizane, ajoute la même source.

ALGER - EPIDÉMIE - COMMERCE

Le marché quotidien "Saïd Touati" de Bab el Oued fermé

Trois marchés quotidiens, dont le marché "Saïd Touati" de Bab El Oued et 316 locaux commerciaux sur le territoire de la circonscription administrative de Bab El Oued (Alger) ont été fermés dans le cadre des mesures prises par cette collectivité à l'encontre des commerçants contrevenants aux mesures préventives du nouveau Coronavirus, a indiqué dimanche la cellule de communication de la wilaya d'Alger.

Le bilan de ce début de semaine dressé par la Commission chargée du contrôle et de la répression des propriétaires des commerces contrevenants aux mesures préventives de la propagation de la pandémie Covid-19 au niveau de la circonscription administrative de Bab el Oued, fait état de la fermeture de 3 marchés quotidiens, à commencer par le marché dit Lallahoum, le marché de Zoudj Ayoune dans la Basse Casbah, et le marché Saïd Touati (Bab El Oued), selon un communiqué des services de la Wilaya posté sur la page officielle Facebook.

La Commission chargée du contrôle et de la répression commerciale de quelque 316 locaux commerciaux dans les communes de la circonscription administrative de Bab el Oued, dont 170 locaux de commerce dans la commune de Bab el Oued, 107 locaux à Oued Koriche, 16 autres locaux à Rais Hamidou et 7 à Bologhine.

Tout en assurant de "la poursuite" de l'opération de répression des contrevenants, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, dans ce contexte, que la Commission de contrôle avait décidé de la suspension de l'activité de 4 centres commerciaux, à savoir, Le Printemps dans la commune de la Casbah, Le Tunnel, La Galerie de Bab el Oued, Brahim Gharafa dans la commune de Bab el Oued, ainsi que la grande surface Gaba située dans la même commune.

CRIMINALITÉ

Sûreté d'Alger : une bande de malfaiteurs démantelée et 86 millions de centimes en faux billets saisis



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont élargi une affaire d'association de malfaiteurs impliqués dans la contrefaçon de billets de banque avec intention de les écouler sur le marché, et arrêté neuf individus suspects, dont deux ressortissants africains, avec la récupération d'un montant de 86 millions de centimes en faux billets, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services.

La brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey a traité une affaire liée à une association de malfaiteurs impliqués dans la contrefaçon de billets de banque avec intention de les écouler sur le territoire national, l'escroquerie, et d'émigration clandestine, arrêté neuf individus suspects, âgés de 22 à 37 ans, dont deux ressortissants africains, et récupéré un montant de 86 millions de centimes en faux billets ainsi que deux véhicules et un motocycle, a précisé la même source.

La brigade de police judiciaire, poursuit la source, a pu démanteler un réseau criminel constitué de neuf individus activant à travers les axes d'Alger et de Blida, ajoutant que cette opération s'est soldée par la saisie du matériel utilisé dans la contrefaçon des billets de banque, à savoir un micro-ordinateur, une imprimante et divers outils, et la récupération d'un montant de 73 millions de centimes en faux billets à écouler sur le marché, en sus de la saisie de deux véhicules et d'un motocycle que les éléments du réseau utilisaient à des fins criminelles.

Après accomplissement des formalités légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

PARC NATIONAL DE CHRÉA (BLIDA)

8 ha de végétations brûlés



Huit hectares de couvert végétal au niveau de la forêt "Mermoucha" du Parc national de Chréa (Blida), ont été ravagés samedi par un incendie, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la protection civile de la wilaya.

Ces pertes en végétations au niveau de la forêt "Mermoucha", située sur les cimes des monts de la daïra de Bouinane (à l'est), relevant du Parc national de Chréa, se répartissent à raison de quatre ha de chêne-liège et chêne vert, et quatre ha de maquis, a-t-on détaillé de même source. L'extinction de cet incendie de forêts nécessite la coordination des efforts de l'unité de la protection civile de la daïra de Bouinane et des brigades d'intervention des services des forêts, pendant plus de cinq heures et demi de temps, dans des conditions climatiques et un environnement extrêmes, est-il précisé. L'intervention des services de la protection civile a empêché la propagation des flammes vers le Parc national et la caserne militaire mitoyenne, sans l'enregistrement de pertes en vies humaines, a-t-on, encore, souligné de même source.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie nationale

L'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19) sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays ont été essentiellement au centre de la réunion périodique du Conseil des ministres, présidée dimanche par visioconférence par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le Conseil des Ministres a d'abord entendu une communication présentée par M. le Premier ministre sur les résultats de la commission d'évaluation des incidences économiques et sociales causées par la crise sanitaire (COVID-19) dont la mise en place a été décidée par M. le Président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des Ministres.

Les premiers résultats des travaux de la Commission, organisés sous la direction de M. le Premier Ministre et regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, ont convergé vers une démarche méthodologique partagée et l'identification d'axes de travail regroupant une série de mesures destinées à préserver l'emploi et à promouvoir les activités des entreprises.

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté, ensuite, un projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal pour assurer une meilleure protection des professionnels de la santé, présenté par le Ministre de la Justice, Gardes des Sceaux.

Aux termes des exposés présentés à l'occasion de ce Conseil, le Président de la République a donné des instructions précises à chacun des Ministres concernés.

Concernant les incidences économiques et sociales causées par la crise sanitaire :

Le Président de la République a fait observer que la sphère économique était dans l'attente de facilitations de l'action entrepreneuriale et d'accompagnement dans le dépassement des effets induits par la stagnation actuelle comme conséquence de la crise sanitaire.

A cet effet, le Président de la République a instruit le Premier ministre de prendre, avec un effet immédiat, les mesures suivantes :

- Gel du paiement des charges financières et des obligations fiscales et parafiscales dues par les opérateurs économiques pour la période correspondant à la période de confinement. Aucune sanction ou paiement de pénalités ne sera exigé de ces opérateurs durant cette période.

- Les Ministres concernés sont chargés d'instruire les banques, l'administration des impôts et l'administration relevant du ministère du travail de cette décision.

- Evaluation rigoureuse des préjudices subis et des manques à gagner enregistrés par les opérateurs économiques, en particulier en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises et les petits métiers. Cette évaluation devra s'effectuer dans un cadre transparent et éviter les fausses déclarations.

- Allocation d'une aide financière destinée aux petits métiers (taxieurs, coiffeurs, etc.) d'une valeur de 30.000 Dinars, pendant une période de 3 mois, sur la base d'une évaluation rigoureuse de la situation de chaque corporation pendant les 4 derniers mois. Un décret exécutif devra être pris à ce sujet avant la fin du mois.

- Le Ministre des finances a été instruit de prendre une note destinée au secteur bancaire pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures préventives de facilitation de financements déjà prises au niveau de la Banque centrale.

Concernant le secteur de la Justice :

Le Président de la République a insisté sur la rigueur et la fermeté

avec lesquelles doivent être appréhendés les actes criminels touchant les personnels du secteur de la santé.

Il a ordonné qu'une attention particulière soit accordée aux besoins d'indemnités dans les cas de dégradations des biens publics.

Le Président de la République a également instruit le Ministre de la Justice d'intégrer dans le dispositif juridique à mettre en place les cas d'actes criminels entrepris sur instigation d'autrui. Il a été observé que nombre de ces actes, a souligné le Président de la République, sont réalisés sur la base d'incitations financières émanant de milieux occultes totalement étrangers aux valeurs du peuple algérien et à celles qui guident l'action vaillante du corps médical.

Concernant le secteur de l'Industrie :

Le Président de la République a ordonné l'adoption des décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements renouvelés.

Le Président de la République a signalé, cependant, le besoin de stabilité à donner au dispositif légal à mettre en place, comme décidé précédemment, en lui conférant une durée de vie d'au moins 10 ans. Tout texte réglementaire à ce sujet doit être étudié sérieusement en veillant à ce que ses dispositions ne soient pas liées à des considérations de conjoncture ou à des intérêts particuliers.

S'agissant des acquisitions d'usines usagées, le Président de la République a insisté sur la nécessité de veiller à s'entourer d'un certain nombre de garanties :

- l'outil de production acheté doit être viable, acquis produit en main, et n'ayant pas servi plus de cinq (05) ans au jour de son acquisition. - Il doit être capable de contribuer à la production de valeur ajoutée et à concourir à la création d'emplois.

- Toute opération dans ce cadre doit se faire après une étude approfondie a priori et qui soit réalisée avec des bureaux d'études et de compagnies d'assurances connues, sans perdre de vue le besoin d'expertise de pays tiers.

- Il convient aussi de prendre la décision de rendre, d'une manière ou d'une autre, l'outil de production importé incessible pendant une durée qui soit au minimum de cinq années.

- S'agissant de l'importation de véhicules neufs, le processus doit se faire au niveau national, il sera le fait d'opérateurs nationaux et doit inclure un réseau national efficace et professionnel de service après-vente.

- Pour ce qui concerne les opérateurs étrangers, il conviendra de prendre un texte ultérieur qui régira leur intervention dans ce secteur.

Le Président de la République a enfin instruit le Ministre des finances sur ce chapitre à l'effet de prendre des mesures fiscales et douanières destinées à l'encouragement de l'importation des véhicules électriques.

Pour le montage des produits électroménagers, l'intégration de rigueur doit rester celle de 70% qui doit se faire dès la première année. Pour ce qui est du montage de véhicules, le processus doit démarrer avec un taux d'intégration de 30%



au minimum. L'objectif, in fine, étant de parvenir, a conclu le Président de la République, à créer un processus complet, avec au bout, une industrie mécanique véritable. - S'agissant, enfin, du 5ème texte relatif à la sous-traitance industrielle, le Président de la République a décidé de programmer son examen lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Concernant le secteur de l'Agriculture et du Développement Rural :

Le Président de la République a commencé par saluer les agriculteurs qui ont accompli un travail colossal dans une conjoncture particulièrement adverse en assurant l'ap provisionnement du marché en produits agricoles en abondance et à des niveaux de prix acceptables.

Il a souligné cependant la nécessité de sortir du système des cycles de production irréguliers et ordonné que soit finalisé, à brève échéance, le programme de réaffectation des aires de stockage de produits agricoles pour permettre la nécessaire régulation du marché.

Une instruction particulière a été donnée au Ministre de l'Agriculture pour que soit encouragée l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.

Le Président de la République a ordonné au Premier Ministre de prendre les dispositions, avec le Ministre de l'enseignement supérieur, pour que soit mis en place, en extrême urgence, au niveau d'une université du Sud, un institut spécialisé dans l'agriculture saharienne, en faisant appel, au besoin, à la coopération internationale avec les partenaires étrangers qui ont acquis une expérience avérée dans le domaine.

S'agissant du programme présenté à cette occasion, le Président de la République a tenu à faire part de sa satisfaction quant à la prise en charge de l'ensemble des programmes envisagés, non sans insister sur le besoin indispensable de l'augmentation de la production, synonyme de sécurité alimentaire et d'allègement de la facture d'importation.

La mise en œuvre du programme présenté doit passer nécessairement par une réorganisation adéquate des structures du Ministère de l'agriculture, aussi bien au plan national, régional que local. Celle-ci passe aussi par la création d'offices et de structures qui permette une synergie avec les agriculteurs.

Parmi les pistes sur lesquelles l'action doit être orientée, doivent

être inscrits comme une priorité les oléagineux, le maïs, les produits sucriers, de même que des filières particulières comme l'apiculture sans oublier le secteur de l'élevage et son pendant de production laitière.

Le Ministre de l'agriculture a ainsi été instruit de présenter, dans un délai d'un mois, un point de situation sur les programmes concernant l'ensemble de ces filières, en procédant à un ciblage approprié des zones de production dans les régions du Sud.

Au sujet de l'assurance des professionnels de la santé :

Le Président de la République a souligné, à ce sujet, que cette assurance, qui vient compléter la loi de protection des professionnels de la santé, est le moins que l'Etat pouvait faire pour montrer la reconnaissance de toute la nation à un corps qui se trouve depuis le début de la pandémie du Covid-19 sur le devant de la bataille sanitaire nationale.

Le Président de la République a tenu à préciser, à cette occasion, que la prise en charge financière de cette prime d'assurance spéciale vient, bien à propos, couvrir les risques encourus par les personnels de la santé publique directement concernés par la prévention et la lutte contre la pandémie du Coronavirus (covid-19). Elle sera prise en charge par la Présidence de la République, permettra une souscription auprès de la CAAR, par personne et par mois, dans la limite de 3500 dinars par mois, pour un capital de 2 000 000,00 DA, et concernera un effectif de 266113 personnes.

Concernant l'évolution de la situation sanitaire nationale :

Le Président de la République a observé que, pendant un certain temps, des problèmes de coordination entre les structures de santé ont influé négativement sur la gestion de la lutte contre la pandémie.

Il a souligné, cependant, que la décentralisation de la prise de décision s'est traduite sur le terrain par une nette amélioration de cette gestion. Le Président de la République a tenu à faire remarquer, une nouvelle fois, que les progrès réalisés dans l'approvisionnement des structures de santé, comme toutes les mesures qui ont été prises dans la gestion du confinement des régions frappées par le Coronavirus, ne pourraient avoir d'effets sans l'implication pleine et entière des citoyens en se pliant aux mesures de port du masque et de distanciation physique, seules mesures qui ont prouvé jusqu'ici leur efficacité contre la pandémie.

Le Président de la République a tenu, à cette occasion, à saluer les efforts du secteur de la santé, des institutions et des universités qui ont fait que d'une situation de départ, où le pays ne disposait que d'un seul centre de dépistage, l'Algérie s'est retrouvée avec trente-deux (32) centres, allant jusqu'à quarante (40), avec l'apport des universités, chiffres auxquels n'est parvenu aucun pays sur le continent africain, y compris des pays d'égale population qui arrivent à peine à réunir deux (02) centres de dépistage.

Le Président de la République a regretté que les investigations des différents services de sécurité aient abouti à démontrer que nombre d'actions qui ont touché des établissements du secteur de la santé ne visaient à rien d'autre qu'à ternir la réputation du pays et montrer qu'il était incapable de gérer la crise sanitaire. Il est aussi avéré qu'il s'agissait d'actions destinées à pousser le personnel médical au désespoir, à travers de telles actions, qui sont allées jusqu'au sabotage. Des mains criminelles se sont permis de voler et de voler des bouteilles et des citernes d'oxygène, et même de voler les corps de personnes décédées et les exposer dans la rue, juste pour faire le buzz autour de ce qu'ils veulent démontrer comme l'incapacité de l'Algérie à faire face à la pandémie.

Par ailleurs, le Ministre des Affaires étrangères a présenté pour adoption trois projets de décrets présidentiels portant ratification de :

- l'Accord commercial entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République Islamique du Pakistan, signé à Alger, le 17 avril 2012.

- l'Addendum à l'accord du 12 juillet 2011 entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République italienne relatif aux modalités de gestion de la conversion de la dette en projets de développement, signé à Alger, le 4 septembre 2019.

- l'Accord entre la RADP et la République portugaise relatif à la coopération dans le domaine de la protection civile, signé à Lisbonne, le 3 octobre 2018.

- Avant de clôturer ses travaux, le Conseil des Ministres a examiné et approuvé des décisions individuelles portant nomination et fin de fonctions à des emplois supérieurs de l'Etat.

- Le Président de la République a enfin demandé à ce que des fiches détaillées de chaque décision prise soient mises à la disposition des opérateurs concernés et des médias.

CONSEIL DES MINISTRES

Covid-19: aide financière de 30.000 DA aux petits métiers

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Premier ministre de prendre, avec un effet immédiat, des mesures en faveur des petits métiers en leur allouant une aide financière d'une valeur de 30.000 DA pendant une période de 3 mois afin d'atténuer les effets de l'impact de la pandémie du Coronavirus sur les PME/PMI et les professions libérales notamment.

La décision a été prise dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée notamment à l'impact de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays. A cet effet, le Président Tebboune a instruit le Premier ministre, M. Abdelaziz Djertad, de prendre, avec un effet immédiat, plusieurs mesures dont l'allocation d'une aide financière destinée aux petits métiers d'une valeur de 30.000 DA pendant une période de 3 mois, sur la base d'une "évaluation rigoureuse" de la situation de chaque corporation pendant les quatre derniers mois. Un décret exécutif devra être pris à ce sujet avant la fin du mois. Dans ce sillage, le Premier ministre a été également instruit de procéder à une évaluation des préjudices subis et des manques à gagner



enregistrés par les opérateurs économiques, en particulier en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises et les petits métiers. Cette évaluation devra s'effectuer dans un cadre "transparent" et éviter les "fausses déclarations".

Le ministre des finances a été aussi instruit de prendre une note destinée au secteur bancaire pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures préventives de facilitation

de financements déjà prises au niveau de la Banque centrale.

S'agissant de l'assurance des personnels de la Santé, le président de la République a souligné, à ce sujet, que cette assurance, qui vient compléter la loi de protection des professionnels de la santé, est "le moins que l'Etat pouvait faire pour montrer la reconnaissance de toute la nation à un corps qui se trouve depuis le début de la pandémie du Covid-19 sur le devant de la bataille sanitaire nationale".

Le président de la République a tenu à préciser, à cette occasion, que la prise en charge financière de cette prime d'assurance spéciale "vient, bien à propos, couvrir les risques encourus par les personnels de la santé publique directement concernés par la prévention et la lutte contre la pandémie du Coronavirus".

Il s'agit notamment de "l'exigence du paiement des charges du 3ème trimestre malgré la suspension des cours, depuis le 12 mars 2020, en application des mesures de prévention décidées dans le cadre de la lutte contre l'expansion du Coronavirus", explique le communiqué.

AÏD EL ADHA

Près de 47.600 commerçants mobilisés pour la permanence (ministère du Commerce)

Près de 47.600 commerçants au niveau national seront mobilisés pour assurer la permanence de l'Aïd El Adha, a indiqué dimanche le ministère du Commerce dans un communiqué. Selon le ministère, 47.599 commerçants ont été réquisitionnés dont 5.823 activant dans la boulangerie, 32.479 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 8.829 dans des activités diverses et 468 unités de production (184 laiteries, 242 minoteries et 42 unités de production d'eaux minérales).

Par directions régionales, celle d'Alger regroupant les wilayas d'Alger, de Tipaza et de Boumerdes réquisitionnera 5.733 commerçants. Celle de Blida (Blida, Ain Defla, Bouira, Médéa et Tizi-Ouzou) réquisitionnera 7.459 commerçants.

La direction régionale d'Annaba (Annaba, Souk-Ahras, Skikda, Taref et Guelma) réquisitionnera 3.660 commerçants. Celle de Sétif (Sétif, Bordj-Bouarerdj, Msila, Mila, Jijel et Béjaïa) prévoit l'ouverture de 10.059 commerçants, tandis que celle d'Oran (Oran, Tlemcen, Sidi-Belabès, Mostaganem et Ain-Temouchent) mobilisera 8.365 commerçants. La direction de Saida (Saida, Chef, Mascara, Relizane, Tissemsilt et Tiaret) mobilisera 3.670 commerçants. Quant à la direction régionale de Batna (Batna, Biskra, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tebessa et Constantine), elle réquisitionnera 4.683 commerçants.

De plus, la direction régionale de Bechar (Bechar, Adrar, Tindouf, El Bayadh et Naama) réquisitionnera 1.827 commerçants pour l'Aïd

El Adha. Celle d'Ouargla (Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, El Oued, Illizi et Tamanrasset) mobilisera 2.143 commerçants. En outre, 1.956 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences, souligne le même source.

"En application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 modifiant et complétant la loi 04-08 relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, les services du ministère du Commerce ont élaboré un programme de permanences à l'occasion de l'Aïd El Adha 2020 à l'effet d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation", note le

ministère.

"Le ministère du Commerce, sans rappeler l'adhésion habituelle des commerçants en vue d'assurer l'approvisionnement de la population durant les fêtes nationales et religieuses, appelle les commerçants réquisitionnés à contribuer massivement à la réussite de cette opération notamment en cette période caractérisée par la crise sanitaire", ajoute le ministère.

En outre, il informe l'ensemble des commerçants de l'obligation de procéder après la fête de l'Aïd, à la reprise des activités commerciales "conformément aux nouvelles dispositions de la loi 04-08 suscitée, régissant les congés durant les fêtes nationales et religieuses et les invite à ce titre, à la réouverture de leurs commerces".

ECOLES PRIVÉES

Des commissions d'enquête pour le contrôle pédagogique et commercial des écoles privées

Les ministères de l'Education nationale et du Commerce ont fait état, dimanche, dans un communiqué conjoint, de la mise en place de Commissions d'enquête mixtes pour vérifier la conformité des établissements d'enseignement privés aux conditions d'exercice aux plans pédagogique et commercial.

Les deux départements ministériels, indique la même source "ont été destinataires de nombreuse plaintes de parents d'élèves, scolarisés dans des établissements d'enseignement privés, au sujet de pratiques commerciales arbitraires et anti-pédagogiques de la part de certains responsables" de ces établissements.

Il s'agit notamment de "l'exigence du paiement des charges du troisième trimestre malgré la suspension des cours, depuis le 12 mars 2020, en application des mesures de prévention décidées dans le cadre de la lutte contre l'expansion du Coronavirus", explique le communiqué. En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur régissant les secteurs de l'Education nationale et du Commerce, il a été décidé, précise le communiqué, "la création de Commissions d'enquête mixtes, composées d'inspecteurs des deux secteurs afin de s'assurer de la conformité des établissements concernés aux conditions d'exercice aux plans



pédagogique et commercial".

Le but escompté étant de "permettre aux élèves de bénéficier d'une scolarité normale et de garantir la transparence et la probité des pratiques commerciales", ajoute la même source. Le ministère de l'Education nationale avait reçu, après la suspension des cours en mars dernier en raison de la propagation du Covid-19, des plaintes de parents d'élèves au sujet de la réclamation du paiement des charges du troisième trimestre par nombre d'écoles privées, faute de quoi, les enfants scolarisés se verraient privés des relevés de notes et de la réinscription pour l'année scolaire prochaine. Dans une note adressée, fin mai dernier, aux directions des écoles privées, le ministère avait mis en garde contre la non-application des instructions de la tutelle relatives à la clôture de l'année scolaire et à la remise aux élèves des relevés de notes, en application des décisions du Conseil des ministres.

La tutelle avait enjoint les destinataires de respecter "scrupuleusement" les textes législatifs et réglementaires en vi-

gueur, menaçant les contrevenants de mesures disciplinaires administratives rigoureuses, en se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires. Pour sa part, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) a dénoncé les pratiques illégales de certaines établissements d'enseignement et d'enseignement privés, qui font obligation aux parents d'élèves de s'acquitter des frais de scolarité en dépit de la suspension des cours lors du 3e trimestre. Le refus par ces établissements de remettre aux élèves les bulletins scolaires qu'une fois le paiement effectué, est un comportement provocation et contraire aux règles juridiques, a estimé l'APOCE. L'Association des écoles privées d'Alger, créée récemment, a déploré "le tollé suscité sur les réseaux sociaux et ceux qui exploitent la conjoncture pour attenter à l'image des écoles privées". Le secteur de l'Education nationale compte 488 établissements privés de l'Education et de l'enseignement qui se situent dans 31 wilayas.

JUSTICE

Tribunal criminel de première instance de Skikda : peine capitale à l'encontre d'un groupe terroriste

Le tribunal criminel de première instance près la Cour de justice de Skikda a prononcé, lors d'une séance tenue dimanche, la peine capitale par contumace à l'encontre d'un groupe terroriste.

Le tribunal a ainsi condamné quatre individus, âgés de 33 à 48 ans, originaires des wilayas d'Oran, Skikda, Jijel et Sétif, à la peine capitale par contumace, après avoir été reconnus coupables de "participation à un groupe terroriste armé dans le but de semer la terreur parmi la population, meurtre avec préméditation et tentative de meurtre avec préméditation" visant des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). Selon l'arrêt de

renvoi du tribunal, les faits remontent au 30 juillet 2018, quand des informations parvenues aux éléments de l'ANP de Skikda faisant état de la présence de terroristes dans la montagne de Ain El Hadba dans la forêt Bissi à Azzaba (Est de Skikda), ont incité la division d'infanterie indépendante de l'ANP de Skikda à se déplacer sur place afin de ratisser les lieux et les alentours, mais à leur arrivée dans la région de Ain El Malha, un groupe composé de plusieurs terroristes les a attaqués".

L'affrontement armé qui s'en est suivi entre les membres de l'Armée nationale populaire et le groupe terroriste, a entraîné l'élimination

de 4 terroristes non identifiés, mais occasionné également la mort de 2 militaires et blessé d'autres. Au cours du procès, les victimes et les familles des militaires décédés ont confirmé ce qui a été mentionné dans l'arrêt de renvoi.

Pour sa part, le parquet général a affirmé que les poursuites pénales s'inscrivent dans le cadre de crimes qualifiés "d'actes terroristes et subversifs", "d'actes de violence intentionnelle" et de "meurtre avec préméditation" et requis la peine de mort à l'encontre des membres du groupe terroriste. Après délibérations, le juge a adhéré à la demande du parquet général.

ALGER

Une enveloppe de 190 millions DA allouée au projet d'aménagement du stade d'El-Biar

Une enveloppe financière estimée à 190 millions de dinars sera allouée pour les travaux d'aménagement du stade d'El-Biar (wilaya d'Alger) en complexe sportif, a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Khaled Kerdjij.

"L'enveloppe financière globale de ce nouveau complexe sportif bâti sur l'ancienne assiette est estimée à 190 millions de dinars, prélevée sur le budget de la commune", a indiqué le président d'APC, soulignant que la cérémonie de lancement des travaux a eu lieu dimanche en présence du wali délégué de la circonscription administrative de Bouzaréah et de plusieurs représentants de la société civile. La Fédération algérienne de football (FAF) a été représentée par Mohamed Maouche, membre du Bureau fédéral et président de la Fondation de la glorieuse

équipe du FLN. A cette occasion, la fiche technique de ce projet a été présentée. Elle comporte, entre autres, le revêtement du terrain de football en gazon synthétique, la rénovation de la piste d'athlétisme, l'aménagement d'un boudrome, la construction d'une piscine semi-olympique et d'un hôtel pour les sportifs. "Je pense que c'est la première grande opération qui sera enregistrée dans la commune d'El-Biar à travers ce projet d'une enveloppe assez conséquente. La construction de cette belle infrastructure permettra à notre commune de



devenir un pôle sportif de développement par excellence", a déclaré à l'APS Khaled Kerdjij. Même les tribunes du

stade bénéficieront de sièges et d'une toiture, alors que l'entrée sera dotée d'équipements de télésurveillance.

DJELFA

Fermeture d'ateliers de fabrication de charbon et de huile de cade dans les forêts de Charef

Les agents de la Conservation des forêts de Djelfa ont procédé à la fermeture d'un nombre d'ateliers artisanaux activant dans la production du charbon et de huile de cade (Gatrane) dans les forêts de Charef, à l'ouest de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de cette institution. Cette opération, intervenant à la veille de la fête de l'Aïd El Adha (fête du sacrifice), enregistrant une forte demande sur le charbon, a été réalisée suite à des patrouilles des agents de la circonscription forestière de la daïra de Charef (50 km à l'ouest de Djelfa), dans le cadre

de la lutte contre les délits forestiers. Durant ces contrôles, il a été constaté de la présence d'un nombre d'ateliers artisanaux illégaux spécialisés dans la fabrication de charbon de bois et de huile de cade, a-t-on indiqué de même source. Ces interventions de fermetures, visant la protection de la ressource forestière, ont eu lieu au niveau des forêts des régions de "Bouloulou", "Chaibia", "Moussa Ben Ali", "Guriguier" et "Mahguene Lahmer", est-il ajouté. La conservation des forêts de Djelfa a entrepris toutes les mesures légales nécessaires contre les contrevenants à la législation relative à la protec-

tion des forêts, qui sont le poumon de la région, a-t-on assuré de même source. Par ailleurs, un plan d'action a été mis en place en coordination avec les services de la gendarmerie nationale, pour l'organisation de sorties inopinées au niveau des forêts de la wilaya. Ces opérations de contrôle se sont soldées par l'établissement de procès verbaux pour diverses infractions, liées, entre autres, au camping à l'intérieur du domaine forestier national et le surpâturage, avec ordre aux contrevenants de quitter les lieux, a-t-on appris de la conservation des forêts.

MILA-COVID-19

Appel à redoubler de vigilance lors du sacrifice de l'Aïd El Adha

Les participants à une rencontre de sensibilisation, tenue dimanche, au Centre culturel Islamique de Mila ont souligné l'importance d'élever "le degré de vigilance et de prévention" lors du sacrifice de l'Aïd El Adha pour éviter la contamination par le nouveau coronavirus. Dans une intervention consacrée aux "conditions de prévention durant l'Aïd El Adha", Dr Abdelouahab Bendakir, médecin généraliste à la direction de la santé de Mila, a indiqué que "le sacrifice doit se dérouler dans des conditions préventives strictes afin d'éviter le risque de contamination par le coronavirus, en réduisant notamment le nombre de personnes

présentes au moment du sacrifice du mouton". Il a également mis l'accent sur le respect des mesures de protection, dont principalement le port du masque, la distanciation sociale et la désinfection des mains en sus du nettoyage des ustensiles et des outils, mais aussi leur utilisation par une seule personne pour se prémunir du risque de transmission de la maladie". Le même praticien a aussi relevé la "nécessité de faire preuve de prudence dans l'utilisation de ces outils pour éviter des blessures nécessitant de se rendre aux urgences médicales, avec le risque d'y côtoyer des malades atteints par la Covid-19 et de l'être à son tour". De son côté, la

vétérinaire Naima Louati de la direction locale des services agricoles (DSA), a insisté dans son intervention consacrée au "kyste hydatique et la putréfaction de la viande", sur la nécessité d'éviter de souffler dans le mouton pour séparer la peau de la carcasse, car l'infection se transmettra alors directement notamment si la personne qui effectue l'opération est contaminée par le virus. Cette spécialiste a également appelé à procéder au sacrifice des moutons au niveau des abattoirs agréés de la wilaya de Mila pour assurer le contrôle des moutons et la qualité de leur viande, et ce, pour éviter les problèmes de kyste hydatique et le

risque de putréfaction et de décoloration de la viande enregistrées ces dernières années.

Représentant de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs, organisatrice de cette rencontre placée sous le slogan "Un Aïd sans contamination", l'imam Mohamed Sayoud, a exhorté dans son intervention à mettre en œuvre les recommandations du Comité des fatwas relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, concernant les conditions du sacrifice durant la pandémie, préconisant l'application des mesures de prévention contre le coronavirus. Pour sa part, le directeur local des affaires religieuses, Mes-

saoud Bouledjoudja, a mis l'accent sur l'importance d'aider les équipes médicales en respectant les mesures préventives pour limiter la propagation de la Covid-19 et atténuer la pression sur les soins, actuellement en première ligne pour faire face à cette pandémie. A noter qu'à l'issue de cette rencontre de sensibilisation, une visite de courtoisie a été organisée au personnel de l'unité Covid de l'hôpital "Les frères Toubal" au chef-lieu de wilaya, afin de les soutenir, les encourager et leur rendre hommage pour les efforts déployés dans la lutte contre le coronavirus.

RELIZANE

Plus de 10 ha de couvert végétal ravagés dans deux incendies

Deux incendies qui s'étaient déclarés samedi soir dans les régions de Ramka et Ain Tarik (est de la wilaya de Relizane) ont ravagé 10,5 hectares d'espaces boisés, a-t-on appris dimanche auprès des services de la protection civile.

Les deux incendies éteints à une heure tardive de la même journée, s'étaient déclarés dans l'Ouarsenis ouest, le premier au lieu-dit "El Garn" dans la forêt "Guelaa", dans la commune d'Ain Tarik (85 km à l'est de Relizane), détruisant huit hectares et l'autre au lieu-dit "Soumia", dans la commune de Ramka (70 km à l'est de Relizane), ravageant 2,5 ha, a-t-on indiqué.

Le feu a détruit des pins d'Alep, des genévriers et du maquis. La canicule, des vents forts et l'état du terrain accidenté ont accentué la situation, a-t-on fait savoir, soulignant que l'intervention des agents forestiers et ceux de la protection civile a réussi à empêcher la propagation du feu à d'autres endroits et aux fermes riveraines.

Des camions, du matériel d'intervention et des bulldozers ont été mobilisés pour ouvrir des voies et éteindre le feu, selon la même source, qui a indiqué que les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes des deux incendies.

Les services de la protection civile qui se réfèrent au service de la météorologie, mettent en garde les citoyens de la wilaya contre une forte vague de chaleur dépassant 44 degrés à l'ombre dans les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla de dimanche à midi jusqu'à lundi à 21 heures.

COVID-19 À BOUMERDES

Prés de 800 infractions au confinement enregistrées en juin dernier

Prés de 800 infractions aux règles du confinement partiel à domicile, imposés dans la wilaya de Boumerdes, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, ont été enregistrées en juin dernier, a-t-on appris, dimanche, auprès de la sûreté de wilaya. "Le contrôle des infractions au confinement sanitaire fixé de 19h00 à 7h00 du matin, dans la wilaya a, également, donné lieu à la mise en fourrière de près de 120 véhicules, dont cinq motos, durant la période indiquée", a souligné le chargé de communication auprès de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Krimo Touati. Ce même responsable a fait part de la prise de toutes les mesures légales nécessaires contre les contrevenants aux mesures du confinement, dans l'objectif, a-t-il dit, de "préserver la santé des citoyens contre le danger de cette pandémie". Durant le mois de mai passé, la wilaya a enregistré plus de 1.470 infractions aux règles du confinement sanitaire, avec la mise en fourrière de 153 véhicules, a-t-il rappelé. Le commissaire de police Krimo Touati a fait part, en outre, de l'intensification des campagnes de sensibilisation menées conjointement avec la société civile, pour sensibiliser les citoyens, et notamment les commerçants, sur l'impératif du respect et de l'application des mesures préventives contre la Covid-19.

KHENCHELA

Lancement des travaux de raccordement de 300 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz dans les communes de Chechar

Les travaux de raccordement de 351 logements aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel ont été lancés dimanche dans la région de Teberdka dans la commune de Chechar (60km au Sud de Khenchela). Le coup d'envoi des travaux de raccordement de 304 foyers au réseau de gaz naturel et 47 autres foyers au réseau électrique dans le village de Teberdka dans la commune de Chechar a été donné par le directeur de la concession de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela, Boubaker Mouhoub. Ce responsable a déclaré à l'APS, que ce projet de raccordement du village de Teberdka au réseau de gaz naturel, devant être livré dans un délai maximal de 3

mois, et, ce dans le cadre du programme pour le développement des régions d'ombre, va nécessiter la pose de 8km de réseau pour un coût total estimé à 33 millions de dinars. Les travaux de raccordement de 47 foyers de ce village au réseau électrique, auxquels une enveloppe financière de 8 millions a été allouée, portent quant à eux sur l'installation de 1,5 km de lignes électriques en plus d'un transformateur de 400 kv et devront être parachévéés "avant la fin du mois d'août prochain", a-t-il dit. Evoquant l'exécution du programme visant à améliorer les conditions de vie des habitants des régions d'ombre, le directeur de la concession de distribution de l'électricité

et du gaz de Khenchela a aussi annoncé la mise en service "prochaine" des projets de raccordement des villages de Tafasour El Chouhada dans la commune de Chechar et Tagherbit dans la commune de Khirane au réseau de gaz naturel en plus du raccordement de la région de Ras Elma dans la localité d'Ouled Rechache au réseau électrique. Ce responsable a, dans ce même contexte, fait état du lancement prochain des travaux de raccordement au gaz naturel de la mechta de Lâararcha dans la commune de Beghai en plus de Lehfarria au chef-lieu de wilaya dont la livraison est prévue "avant la fin de l'hiver prochain", a-t-il révélé.

AGRICULTURE

Examen de la feuille de route pour la relance et le développement du secteur

La feuille de route pour la relance et le développement du secteur de l'agriculture et du développement rural a été examinée lors de la réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République, Abdelmajjid Tebboune, qui a ordonné la mise en place en "extrême urgence" d'un institut au niveau d'une université du Sud du pays spécialisé dans l'agriculture saharienne.

Le Conseil des ministres a entendu dimanche une communication concernant la feuille de route pour la relance et le développement des activités du secteur de l'agriculture et du développement rural dans laquelle sont déclinées, à travers un échéancier précis, les différentes actions du programme prioritaire dont l'échéance s'étale entre le 2ème semestre 2020 et la fin de l'année 2021, ainsi que les actions transversales à caractère continu du programme à moyen terme 2020-2024, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Intervenant à l'issue de la présentation faite par le ministre de l'Agriculture, le président de la République a tenu à faire part de sa satisfaction quant à la prise en charge de l'ensemble des programmes envisagés, non sans insister sur le besoin indispensable de l'augmentation de la production, synonyme de sécurité alimentaire et d'allègement de la facture d'importation.

"La mise en œuvre du programme présenté doit passer nécessairement par une réorganisation adéquate des structures du ministère de l'Agriculture, aussi bien au plan national, régional que local.

Celle-ci passe aussi par la création d'offices et de structures qui permette une synergie avec les agriculteurs", a souligné le chef de l'Etat. Parmi les filières inscrites comme une priorité et sur lesquelles l'action doit être orientée, M.Tebboune a cité les oléagineux, le maïs, les produits sucriers, ainsi que les filières particulières comme l'apiculture, le secteur de l'élevage et son pendant de production laitière. A cet effet, M. Tebboune a instruit le ministre de présenter, dans un délai d'un mois, un point de situation sur les programmes concernant l'ensemble de ces filières, en procédant à un ciblage approprié des zones de production dans les régions du Sud.

Saluant à l'occasion le travail "colossal" accompli par les agriculteurs dans une conjoncture particulièrement "adverse", en assurant l'approvisionnement du marché en produits agricoles en "abondance" et à des niveaux de prix "acceptables", le président de la République a souligné, cependant, la nécessité de sortir du système des cycles de production irréguliers.

Dans ce sillage, il a ordonné que soit finalisé, à brève échéance, le programme de réalisation des aires de stockage de produits agricoles pour permettre la nécessaire régulation du marché, tout en adressant une instruction particulière au ministre de l'Agriculture pour que soit encouragée l'installation d'usines de transformation des produits agricoles dans les zones de production.

Le Président de la République a ordonné, en outre, au Premier ministre de prendre les dispositions, avec le ministre de l'Enseignement supérieur, en vue de mettre en place, en extrême urgence un institut spécialisé dans l'agriculture saharienne au niveau d'une université du Sud, en faisant appel, au besoin, à la coopération internationale avec les partenaires étrangers qui ont acquis une expérience avérée dans le domaine.

CONSEIL DES MINISTRES

Industrie : M. Tebboune ordonne l'adoption des textes relatifs au montage, à l'importation des véhicules neufs et à l'acquisition des usines

Le Président de la République, M. Abdelmajjid Tebboune a ordonné l'adoption des décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovés.

Intervenant lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, M. Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'adopter les décrets concernant les cahiers des charges relatifs au montage de produits électroménagers, au montage de véhicules, à l'importation de véhicules neufs et à l'acquisition de chaînes et d'équipements rénovés, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

S'exprimant à l'issue d'une communication présentée par le ministre de l'Industrie sur les cahiers de charges relatifs à la réorganisation des activités industrielles, le président de la République a signalé "le besoin de stabilité à donner au dispositif légal à mettre en place", comme décidé précédemment, en lui conférant une durée de vie d'au moins 10 ans.

"Tout texte réglementaire à ce sujet doit être étudié sérieusement en veillant à ce que ses dispositions ne soient pas liées à des considérations de conjoncture ou à des intérêts particuliers", a souligné le chef de l'Etat. S'agissant des



acquisitions d'usines usagées, M. Tebboune a insisté sur la nécessité de veiller à s'entourer d'un certain nombre de garanties.

A ce propos, il a exigé que l'outil de production acheté doit être viable, acquis produit en main, et n'ayant pas servi plus de cinq (05) ans au jour de son acquisition, que l'outil en question doit être capable de contribuer à la production de valeur ajoutée et à concourir à la création d'emplois.

A cet effet, M. Tebboune a précisé que toute opération rentrant dans ce cadre doit se faire après "une étude approfondie a priori et qui soit réalisée avec des

bureaux d'études et de compagnies d'assurances connues, sans perdre de vue le besoin d'expertise de pays tiers".

Toujours dans le même chapitre, le président de la République a instruit le ministre de l'Industrie à prendre une décision de manière à rendre l'outil de production importé incessible pendant une durée qui soit au minimum de cinq années.

S'agissant de l'importation de véhicules neufs, le processus doit se faire au niveau national par des opérateurs nationaux à travers un réseau efficient et professionnel de service après-vente, a men-

tionné le chef de l'Etat. Concernant les opérateurs étrangers, un texte ultérieur qui régira leur intervention dans ce secteur sera élaboré, a précisé M. Tebboune.

En outre, le ministre des Finances a été instruit à l'effet de prendre des mesures fiscales et douanières destinées à l'encouragement de l'importation des véhicules électriques.

En ce qui concerne le montage des produits électroménagers, le président de la République a rappelé que l'intégration de rigueur doit rester celle de 70% obligatoire dès la première année, tandis que le processus du montage de véhicules doit démarrer avec un taux d'intégration de 30% au minimum.

"L'objectif, in fine, étant de parvenir à créer un processus complet avec au bout, une véritable industrie mécanique", a-t-il tenu à clarifier.

Quant au texte relatif à la sous-traitance industrielle, le Président de la République a décidé de programmer son examen lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, a conclu le communiqué.

COMMERCE - CONTRÔLE - BILAN

Plus de 55.000 infractions durant le premier semestre 2020

Un total de 55.450 infractions et 52.021 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été dressés durant le premier semestre de 2020, selon le dernier bilan des actions menées par les équipes de contrôle économique et de répression des fraudes, a appris l'APS dimanche auprès du ministère du Commerce.

Entre janvier et juin 2020, les équipes de contrôle économique et de répression des fraudes ont effectué 747.493 interventions qui se sont soldées par la découverte de transactions commerciales non facturées totalisant 31,354 milliards de dinars, la saisie de 4,78 milliards de dinars de marchandises et la proposition de fermeture de 7.141 locaux commerciaux, révèle le bilan du ministère.

Les actions de contrôle économique et de répression des fraudes durant la période considérée ont également permis le contrôle de 35.166 chargements au niveau des frontières, dont 396 ont été refoûlés, selon la même source qui précise que les marchandises refoûlées (22.431,98 tonnes) totalisaient une valeur de 5,77 milliards de dinars.

Les actions de contrôle économique et de répression des fraudes reposent essentiellement sur trois axes.

D'abord la vérification de l'activité commerciale, notamment le commerce de gros, en veillant à ce que la chaîne d'approvisionnement en produits de large consommation soit assurée et en réprimant les pratiques commerciales illicites.

Ensuite, le contrôle de la qualité et de la conformité des produits avec les règles sanitaires et, enfin, la sensibilisation des commerçants à l'importance de leur rôle dans la vie économique pour la société et le citoyen.

Concernant la répartition de ces efforts selon la nature du contrôle, le bilan révèle que les agents de contrôle ont enregistré – pour le contrôle des activités commerciales – 388.666 interventions durant lesquelles 35.719 infractions ont été enregistrées et 33.982 procès de poursuites judiciaires ont été établis. Le taux d'infraction a atteint 9,49 %. Les interventions ont porté essentiellement sur le respect du principe de transparence des pratiques commerciales, notamment l'obligation de la facturation durant les étapes de production et de distri-

bution en gros, ces interventions ayant permis de constater 3.784 infractions pour non facturation, dont 267 infractions liées à l'établissement de factures fictives et fausses factures et de déceler un chiffre d'affaires dissimulé estimé à 31,35 milliards de DA.

Pratique de prix illicites: 2827 PV établis

Concernant le gain illicite, les opérations de contrôle ont permis d'enregistrer un montant de 328,97 millions de DA, donnant lieu à l'établissement de 2.827 PV pour pratique de prix illicites (non respect des prix réglementés, fausses déclarations des prix du coût pour dissimuler les majorations illicites des prix).

S'agissant des mesures administratives complémentaires prises, il a été proposé la fermeture de 6.017 locaux commerciaux et la saisie de marchandises estimées à 3,59 milliards de DA. Le bilan fait état de 9.755 infractions pour défaut de publication des prix, des tarifs et conditions de vente, soit 27,31 % du total des infractions, 7.432 infractions pour défaut de publicité des mentions légales (20,80 %), 3.784 infractions pour défaut de facturation et l'établissement de factures non conformes (10,59%).

Il s'agit aussi d'un total de 2.003 infractions pour opposition au contrôle (5,60 %), 4.816 pour défaut de registre de commerce (13,48 %), 2.159 infractions pour exercice d'activité commerciale sans local (6,04%), 1.070 infractions pour pratiques de prix illicites (2,99 %) et 4.700 autres infractions (13,45 %). Au niveau du marché interne, les services de contrôle concernés ont effectué 323.661 interventions, enregistré 19.272 infractions et dressé 17.876 procès-verbaux impliquant des poursuites judiciaires contre les opérateurs contrevenants lors des différentes étapes du processus de vente des produits au consommateur.

Les infractions enregistrées dans ce domaine, concernent principalement le non-respect des règles d'hygiène (44,1%), l'arnaque ou les tentatives de tromper le consommateur (20,4 %), la possession ou l'offre d'un produit non-conforme (14,3%), le non-respect de l'obligation d'étiquetage des pro-

duits (6,1%), l'entrave des missions de contrôle (3,4%), l'absence de l'autocontrôle (1,9 %) et le non-respect de l'obligation de conformité préalable (1,7) entre autres infractions (0,6%).

Concernant le contrôle de la conformité des produits importés au niveau des frontières, le bilan note que les Inspections aux frontières ont traité 35.166 dossiers de déclarations d'importation de 15.493 millions de tonnes de marchandises, ajoutant que 396 cargaisons ont été refusées d'accès au niveau des frontières pour non-conformité pour une quantité globale de 22.431,98 tonnes et une valeur de 5,77 milliards de dinars.

A cet effet, 252 procès-verbaux ont été dressés contre les opérateurs contrevenants impliquant leur poursuite judiciaire. Les analyses au laboratoire effectuées sur 5.542 échantillons prélevés sur des produits alimentaires et non alimentaires, ont révélé la non-conformité de 567 d'entre eux, soit un taux de 10,23%. Concernant les analyses physico-chimiques, sur les 2.787 échantillons prélevés, 303 se sont avérés non-conformes, soit un taux de 10,87%.

Pour ce qui est des analyses microbiologiques, sur les 5.545 échantillons prélevés, 235 se sont avérés non-conformes, soit un taux moyen de 9,23%.

Sur les 210 échantillons prélevés sur des produits industriels non alimentaires, 29 se sont avérés non-conformes aux normes et aux critères avec un taux de 13,8%.

Par ailleurs, le bilan du ministère du commerce concernant l'utilisation des outils de mesure (trousse d'inspection), révèle que le nombre des opérations menées sur le terrain dans le cadre des analyses rapides en utilisant ces outils, a atteint 54.448 opérations qui ont été sanctionnées par la confirmation de 1.173 cas de non-conformité.

"En dépit de la situation sanitaire générale que connaît le pays, avec la propagation du nouveau coronavirus, les résultats du contrôle enregistrés durant cette période, sont positifs, au regard des efforts colossaux déployés par les agents de contrôle au niveau national", a indiqué le ministère à la fin de son bilan.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep se maintient à plus de 43 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, s'est maintenu à plus de 43 dollars, selon les données de l'Organisation publiées lundi sur son site web.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 43,38 dollars le baril vendredi après avoir atteint 44,62 dollars jeudi dernier, a précisé la même source.

Malgré ce recul, la valeur de l'ORB s'est améliorée par rapport aux niveaux enregistrés les précédents mois, sachant que sa première amélioration dans le contexte de Covid-19 et ses conséquences sur le marché pétrolier, a été enregistrée en juin dernier en s'établissant à 37,05 dollars/b.

Les cours du pétrole brut algérien avaient atteint 40,48 dollars le baril en mois de juin dernier, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep.

Le Sahara Blend est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses



qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

Pour ce lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a atteint dans la matinée 43,29 dollars à Londres, en baisse de 0,12% par rapport à la clôture de vendredi.

Cette stabilité des prix de l'or noir autour de 43 et 44 dollars intervient dans un

contexte d'événements d'ordre géopolitiques et l'évolution de la crise sanitaire du Covid-19 et d'autre part la poursuite des efforts de l'Opep et ses partenaires pour soutenir les cours du brut.

Les pays de l'Opep et leurs alliés à leur tête la Russie qui avaient reconduit en juin dernier la première phase de baisse de production qui est

de plus 9 millions de barils par jour (mbj) ont atteint 107 % en juin.

Ils appliquent actuellement une baisse de production pétrolière de l'ordre de 9,6 millions de barils par jour.

Pour ce qui est de mois d'août, il a été décidé de maintenir la réduction de production à 7,7 millions de barils par jour (mbj). L'engagement continu de l'Organisation et ses partenaires en faveur de la Déclaration de coopération en soutien de la stabilité du marché pétrolier a été réaffirmé par l'Opep dans son dernier bulletin mensuel.

C'est lors de la 170e réunion extraordinaire de la Conférence de l'OPEP tenue à Alger en septembre 2016, que la voie a été tracée pour la signature le 10 décembre 2016 de la Déclaration de coopération (DoC) entre l'Opep et les pays non-Opep visant à stabiliser les cours du brut.

ETATS-UNIS

80% des entreprises comptent maintenir le télétravail

Une large majorité des entreprises aux Etats-Unis s'attendent à maintenir au moins en partie le télétravail une fois la crise sanitaire terminée, selon une enquête menée par une organisation économique publiée lundi. "Deux répondeurs sur trois sont +tout à fait d'accord+ ou +d'accord+ que l'expérience de leur entreprise avec la pandémie de Covid-19 conduira à l'avenir à des modalités d'embauche et de travail plus flexibles dans leur entreprise", a souligné l'Association nationale pour l'économie des entreprises (NABE) dans son rapport trimestriel. Plus de 80% des répondeurs ont indiqué que leur entreprise maintiendra "un certain degré" de télétravail après la crise. L'enquête, menée du 2 au 14 juillet, portait sur le climat des affaires dans leur entreprise ou industrie.

Elle reflète les résultats du deuxième trimestre et les perspectives à court terme.

"Les résultats de l'enquête NABE (...) montrent des changements continus dans le climat des affaires mais avec des améliorations marquées de la plupart des indicateurs par rapport à l'enquête réalisée en avril", a résumé la présidente de NABE, Constance Hunter.

S'agissant de leur activité, une entreprise sur trois a repris ses activités normales.

Mais presque autant de sociétés disent ne pas s'attendre à ce que leurs activités normales se poursuivent plus de six mois.

Le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier est celui dont le plus grand nombre d'entreprises a repris une activité normale (42%), suivi du secteur des services (35%). Mais 29% estiment que ce retour à la normale n'excèdera pas les six mois, contre 16% en avril. L'enquête a été menée au plein ressurgissement de la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis. Dans le Sud et l'Ouest du pays, des villes et Etats ont dû se résoudre à prendre des mesures pour endiguer le coronavirus, ralentissant la reprise économique.

Sur le front de l'emploi, depuis mars, les entreprises ont principalement adopté trois mesures spéciales pour contrer l'impact financier de la crise sanitaire: le gel des embauches (cité par 49% des entreprises interrogées), les licenciements (34%) et les congés sans solde (34%).

En outre, près de 20% des entreprises ont indiqué avoir réduit les salaires au deuxième trimestre 2020, contre zéro au dernier trimestre de l'année dernière. Pour l'avenir, 82% des personnes interrogées s'attendent à ce que les salaires restent inchangés. Enfin, les marges bénéficiaires des entreprises se sont améliorées au deuxième trimestre mais elles demeurent à un niveau "historiquement" bas.

CHINE

Le secteur des transports se redresse au premier semestre 2020

L'industrie des transports de la Chine a connu une reprise stable au premier semestre de l'année, certains indicateurs continuant à s'améliorer, selon des données du ministère des Transports. Les investissements chinois en actifs fixes dans les transports ont atteint 1.450 milliards de yuans (207,33 milliards de dollars) au premier semestre de cette année, soit une augmentation de 6% par rapport à la même période de l'année dernière.

Plus précisément, les investissements dans les routes et les voies navigables ont dépassé 1.080 milliards de yuans au cours de la période janvier-juin, ce qui représente 60,2% des investissements totaux prévus pour 2020.

Les investissements dans les chemins de fer et l'aviation civile ont été respectivement de 325,86 milliards de yuans et de 40,1 milliards de yuans au cours de la même période.

Le débit de fret du pays dans les ports a augmenté de 0,6% en glissement annuel pour atteindre 6,75 milliards de tonnes au premier semestre. Les 625 projets clés de transport suivis par le ministère avaient tous repris leurs activités jeudi dernier.

ENERGIE - OPEP

Hausse de 3,7 % des réserves prouvées des pays de l'Opep

Les réserves prouvées de pétrole brut dans les pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep) ont connu une hausse de 3,7% en 2019, par rapport aux niveaux enregistrés en 2018, a indiqué le dernier bulletin statistique annuel (ASB) de l'Opep. "Les réserves prouvées de pétrole brut dans les pays membres de l'Opep ont augmenté de 3,7% pour atteindre 1,227 milliards de barils à la fin de 2019, après une légère baisse en 2018", a précisé l'Organisation dans la 55e édition de l'une de ses publications phares. Ces réserves avaient légèrement diminué de 0,2% à 1,189 milliards de barils à la fin de 2018.

Globalement, les réserves mondiales prouvées de pétrole brut s'élevaient à 1,551 milliards de barils à la fin de 2019, en augmentation de 3,6% par rapport au niveau de 1,497 milliards de milliards enregistré fin 2018.

En revanche, la production de pétrole brut de l'OPEP était en "forte" baisse sur un an de 1,86 mbj, soit 6,0%, tandis que la production de brut des pays non-OPEP a augmenté de 1,30 mbj, soit 2,9% en 2019, selon les chiffres de l'Organisation.

La production mondiale totale de pétrole brut a également diminué en 2019 de 0,56 million de barils/jour

(mbj), soit 0,7%, par rapport à 2018, à 75,26 Mb/j en moyenne, après un sommet historique en 2018. Durant l'année dernière, les trois principaux pays producteurs de pétrole brut étaient les Etats-Unis (12,23 mbj), la Russie (10,63 mbj) et l'Arabie saoudite (9,81 mbj). Le bulletin a souligné, d'autre part, qu'avec une moyenne de 99,67 Mb/j en 2019, la demande mondiale de pétrole a augmenté de 0,9% en glissement annuel, avec les plus fortes augmentations enregistrées pour la région Asie et Pacifique (notamment la Chine et l'Inde), l'Afrique et le Moyen-Orient.

Suivant quatre années consécutives de croissance, la demande de pétrole de l'OCDE a légèrement diminué en 2019, tandis que la demande de pétrole dans les pays membres de l'OPEP a renoué avec la croissance en 2019 après avoir légèrement diminué en 2018.

Les distillats et l'essence ont représenté pour environ 55% de la demande mondiale de pétrole en 2019, avec une tendance à la hausse.

L'OPEP a exporté en moyenne 22,48 mbj de pétrole en 2019

Pour ce qui est des exportations, les pays membres de l'OPEP ont exporté en moyenne 22,48 mbj de pétrole brut en 2019, soit une forte baisse d'environ

1,80 mb/j, ou 7,4%, par rapport à 2018, a fait savoir l'Opep dans son bulletin.

Conformément à la tendance des années précédentes, la majeure partie du pétrole brut des pays membres de l'OPEP qui est de 15,73 mbj ou 70% a été exporté vers la région Asie et Pacifique, suivie de l'Europe, selon l'Organisation.

Des volumes considérables de pétrole brut, environ 4,01 mbj ont également été exportés vers l'Europe en 2019, ce qui représente une baisse par rapport à 4,57 mbj/j enregistrés en 2018.

L'Amérique du Nord a importé 1,22 mbj de pétrole brut de pays membres de l'OPEP, qui était d'environ 1,41 Mb/j, soit 53,6%, de moins que les volumes de 2018. Concernant les exportations des produits pétroliers en provenance des pays membres de l'OPEP, elles ont atteint en moyenne 3,88 mbj en 2019, en baisse d'environ 0,78 mbj, ou 16,8%, par rapport à 2018, alors que les importations de produits pétroliers par ces pays sont en moyenne 1,68 mbj/j en 2019, environ 0,74 mbj, soit 30,5%, de moins qu'en 2018. Les 13 pays membres de l'OPEP sont l'Algérie, l'Angola, le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Venezuela.

ETATS-UNIS

Un conseiller de Trump prévoit une croissance de 20% aux 3^e et 4^e trimestres

La croissance économique des Etats-Unis va être de l'ordre de 20% aux troisième et quatrième trimestres, a estimé dimanche le conseiller économique de la Maison Blanche, malgré un ralentissement de la reprise liée à la résurgence de la pandémie de Covid-19.

"Je ne nie pas que certains de ces Etats, points chauds (de la pandémie), modèrent la reprise. Mais dans l'ensemble, l'image est très posi-

tive et je pense toujours que la reprise en forme de V est en place", a déclaré Larry Kudlow sur la chaîne CNBC.

La reprise dite en "V" fait référence à un fort rebond économique suivant une profonde récession.

"Je pense toujours qu'il y aura un taux de croissance de 20% au cours du troisième et quatrième trimestres", a-t-il ajouté. L'administration américaine doit publier jeudi sa première estimation

de Produit intérieur brut (PIB) pour le deuxième trimestre qui a été marqué par la mise à l'arrêt de l'économie au plus fort de la crise sanitaire pour tenter d'endiguer le coronavirus.

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé que pour cette période (avril-juin), le PIB s'est contracté de 37% en rythme annualisé.

Larry Kudlow a reconnu que le rythme de la reprise pouvait faire débat, mais il a

mis en avant des indicateurs économiques qui signalent la reprise, citant en particulier le bond marqué des ventes au détail en mai et juin ainsi que la forte reprise dans le secteur automobile.

La Banque centrale américaine s'est, elle, montrée prudente jusqu'à présent sur le rythme du rebond pour la seconde moitié de l'année.

Pour 2020, elle table sur une contraction de 6,5% du PIB.

ENTREPRISE - PROTESTATION

Oran: les travailleurs de "Sotraz-Arzew" réclament un dialogue avec la direction pour débattre de problèmes socioprofessionnels

Une centaine de travailleurs de la société de transport "Sotraz-Arzew", filiale du holding "SIP" relevant du groupe Sonatrach ont observé dimanche à Oran un sit-in devant le siège de l'activité Aval sis à la cité "Djamel-eddine" pour réclamer l'établissement d'un dialogue avec le Président directeur général et les cadres dirigeants afin de débattre des problèmes socioprofessionnels.

Il s'agit d'un débrayage de plusieurs jours suivi d'un sit-in après fermeture de l'accès à la société aux travailleurs, a indiqué à l'APS Mohamed Bendaha, secrétaire général de la section syndicale UGTA (Union générale des travailleurs algériens) de Sotraz-Arzew.

"La grève a été déclenchée il y a une semaine de cela suite à l'absence de dialogue avec le Président directeur général de la société et les cadres dirigeants pour débattre des problèmes socioprofessionnels des travailleurs en suspens, à l'origine d'un climat délétère au niveau de l'entreprise," a indiqué ce syndicaliste.

"En plus du refus de s'asseoir avec le partenaire social, le Pdg a procédé eux-mêmes à la fermeture des accès aux travailleurs", a-t-il expliqué, déplorant le licenciement abusif de 11 conducteurs au moment de la grève par le Pdg.

Dans un communiqué, la section syndicale de la société "Sotraz" dénonce "la dégradation continue de l'outil de travail, le manque colossal de la pièce de rechange et la suspension abusive des travailleurs" et réclame, entre autres, "la révision de la convention collective et les différentes indemnités, le transfert des contrats CDD et CDI et la cessation des entraves à l'exercice syndical par certains cadres dirigeants de la société."

Les grévistes interpellent aussi le Président directeur général de Sonatrach à "intervenir dans les meilleurs délais possibles pour mettre fin à cette situation qui porte un sérieux préjudice à l'entreprise." Contacté par l'APS, le Président directeur général de Sotraz-Arzew, Abdellah Arar, rejette en bloc de telles accusations dont celle liée à l'absence de dialogue, soulignant avoir hérité d'une lourde situation marquée par le sureffectif et le poids de la dette qu'il avait dû rembourser depuis son installation à la tête de la société il y a une année.

M. Arar a fait savoir également que 87 % du chiffre d'affaires de sa filiale qui gère les axes Mostaganem-Arzew-Oran "va à la masse salariale et le restant à l'achat de pièces de rechange." Au sujet de la pièce de rechange, le responsable de Sotraz-Arzew a indiqué que la société a subi les contraintes du marché, notamment avec les concessionnaires automobiles, eux-mêmes impactés par la situation du marché de l'automobile, la fermeture d'usines et les scandales ayant secoué fortement ce secteur, déclarant "la nouvelle situation nous a permis, dans les derniers jours, d'enregistrer l'arrivée de quantité suffisantes en pièce de rechange pour faire fonctionner l'outil de transport, seul activité de l'entreprise."

En réponse aux revendications socioprofessionnelles, Abdellah Arar a déploré la situation de paralysie de la société Sotraz-Arzew, affirmant, dans un communiqué adressé à l'APS, que "Sotraz n'a pas spolié les droits des travailleurs qui ont, au contraire, bénéficié de primes de bénéfice de 50.000 DA chacun pour le mois de mai et d'une augmentation de 5 % du salaire au mois de juin dernier, de même qu'une prime remboursable du mouton de l'Aïd de 40.000 DA".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 222 blessés en 24 heures

Quatre (04) personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, selon un bilan arrêté lundi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba où deux personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans un accident tragique, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Relizane ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de 2 ans, noyée dans une retenue collinaire au douar El Ghabarnia dans la commune de Sidi Khettab.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 132 opérations de sensibilisation à travers tout le territoire national, rappelant à cette occasion aux



citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

En outre, 163 opérations de désinfection générale ont été

effectuées touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics, quartiers et ruelles, selon la même source, relevant que 622 agents, 90 ambulances et 85 engins ont

été mobilisés, ainsi que la mise en place de dispositifs de surveillance dans 35 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger, El Oued, Ain Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Annaba, Boumerdes, Tipaza, Illizi, Constantine, El Taref, Oran, Guelma et Biskra.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et les récoltes, il a été enregistré, durant la même période, 22 incendies de forêts, 13 incendies de maquis, 16 incendies d'herbes et 07 incendies de récoltes ayant causé des pertes estimées à 97 ha de forêt, 74 ha de maquis, 126 ha d'herbes, 8 120 bottes de foin et 3 093 arbres fruitiers brûlés.

COVID-19 À TIZI-OUZOU

Une quarantaine de personnes verbalisées pour non-respect de mesures de prévention

Quelque 39 personnes ont été verbalisées à Tizi-Ouzou, par la police pour infraction aux règles de prévention contre la propagation de la pandémie de la covid-19, a indiqué dimanche la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Les procès-verbaux contre ces contrevenants ont été établis lors d'opérations de contrôle, menées dans le cadre de l'application des mesures de prévention et de lutte contre la pandémie du Coronavirus

(Covid-19) ayant ciblé notamment les espaces de regroupement de citoyens, par les services de la sûreté de wilaya et de la sûreté de daïra de Tizirt (40 km au nord de Tizi-Ouzou), a-t-on ajouté.

Au chef-lieu de wilaya, ces opérations de contrôle qui ont concerné "des lieux connaissant des rassemblements à travers la ville", se sont soldées par le transfert de soixante-dix-huit (78) personnes dont cinquante-quatre (54) ont été soumises à un contrôle d'identité, et vingt-quatre (24)

ont fait l'objet de PV de contravention pour non-respect de la distanciation sociale et non-port du masque de protection", a-t-on précisé dans le même document.

De leur côté les forces de police de la sûreté de daïra de Tizirt ont verbalisé, lors d'une opération de contrôle, trois individus pour non-respect de la distanciation sociale, et douze (12) autres pour non-port du masque de protection, a-t-on souligné.

CHEPTEL - MESURES

Boumerdes : fermeture de 24 points anarchiques de vente de moutons de l'Aïd

Un total de 24 points anarchiques de vente de moutons de l'Aïd, ont été fermés au niveau de plusieurs communes de la wilaya de Boumerdes, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris, dimanche, auprès de la directrice du commerce de la wilaya, samia Ababsa.

"Nous avons procédé à la fermeture de 24 points de vente de moutons de l'Aïd, suite au constat du non respect des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus, à leur niveau, dans le cadre d'opérations de contrôle

des marchés à bestiaux, réalisées par les agents du commerce, accompagnés d'éléments de la sûreté et de la gendarmerie nationales", a indiqué à l'APS M. Ababsa. Cette même responsable a assuré de la "poursuite de ces opérations de contrôle, menées dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, et qui touchent l'ensemble des locaux, marchés et centres commerciaux", a-t-elle souligné.

A noter l'ouverture, dernièrement, de 86 points de vente de moutons, à travers une vingtaine de communes de la wilaya

de Boumerdes, en prévision de l'Aïd El Adha (fête du sacrifice). Cette mesure, qui organise la vente de bétail, a été décidée par un arrêté du wali, au titre des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19) exposant les contrevenants à des sanctions fixées par la loi, rappelle-t-on. Selon ce même arrêté, les gérants de ces points de vente, fixés au niveau des fermes agricoles de la wilaya, sont tenus de "veiller au respect strict des mesures préventives", à travers notamment par l'organisation des sorties et entrées des clients, le respect de la distanciation physique, le

port des masques de protection par ceux qui fréquenteront ces espaces, et des gants par les vendeurs, tout en mettant les masques de protection à la disposition des clients. A cela s'ajoute, l'obligation faite aux gérants de ces points, de procéder quotidiennement au nettoyage des lieux à la fin de la journée, tout en désinfectant le site et ses environs avec de la chaux, et en veillant à l'application des mesures de prévention.

Ces points de vente doivent, également, être entourés de barrières, et dotés de points d'eau et de nourriture pour les bêtes.

LUTTE CONTRE COVID-19 - SOLIDARITÉ

Importante contribution des SMA

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont contribué aux efforts de lutte contre le coronavirus depuis le début de la pandémie avec plus de 200.000 kits alimentaires et 3 millions de masques de protection distribués aux citoyens à travers le pays, a déclaré dimanche à El Bayadh le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui. En marge du lancement d'une campagne de sensibilisation pour la prévention contre le coronavirus portant sur la distribution de 1.500 masques de protection au centre-ville d'El Bayadh, M. Hamzaoui a souligné que les SMA ont mobilisé tous ses faoujds pour contribuer aux efforts de prévention et l'action de solidarité, notamment la prise en charge des couches démunies et nécessiteuses touchées par les retombées de la pandémie à travers le pays.

Il a fait savoir que les SMA ont procédé il y

a une semaine lors d'une deuxième campagne nationale de lutte contre l'épidémie du coronavirus, à la distribution de masques de protection aux citoyens, tout en les sensibilisant sur la nécessité de respecter les mesures préventives, en plus d'opérations de désinfection des rues et des quartiers, de don du sang et de remise de colis alimentaires aux populations pauvres et nécessiteuses.

Le responsable scout a annoncé que dans le cadre de cette campagne portant le slogan "Sensibilisation et solidarité, nous vaincrons l'épidémie", des dons de moutons du sacrifice à des familles pauvres et nécessiteuses en prévision de l'Aïd El Adha.

Les SMA ont mobilisé, à cet effet, plus de 30 000 volontaires parmi ses faoujds scouts et des jeunes formés à travers toutes les wilayas du pays, en coordination avec des associations activant sur le terrain et les auto-

rités des wilayas. Dans ce sens, M. Hamzaoui a appelé le peuple algérien à la solidarité et l'adhésion à toutes les démarches qui permettent de sortir de la crise le plus rapidement possibles et à moindre pertes.

L'événement a été marqué par la signature d'une convention de partenariat entre le commissariat de wilaya des SMA et les directions des Moudjahidine et de la Jeunesse et des Sports pour renforcer la coopération, à travers notamment la participation à différentes manifestations et à consolider les valeurs nationales chez les générations via ces activités.

A cette occasion, des représentants de la société civile activant dans le domaine à El Bayadh ont été honorés et une campagne de don du sang au profit des malades a été organisée.

BOLIVIE - PÉROU - ENVIRONNEMENT

La communauté scientifique s'unit pour protéger les grenouilles géantes du lac Titicaca

Plusieurs institutions scientifiques vont unir leurs forces pour protéger la grenouille géante du lac Titicaca, en voie de disparition, a annoncé dimanche le Musée d'histoire naturelle de la Bolivie.

"Dans un effort coordonné, une équipe internationale a été formée pour protéger et mieux connaître l'emblématique grenouille géante du lac Titicaca et lui assurer un avenir à long terme", a-t-il expliqué dans un communiqué.

Le Musée d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny (Bolivie), l'université Cayetano Heredia (Pérou), le Zoo de Denver (Etats-Unis), l'ONG NaturalWay Pérou et le Musée zoologique et l'Université pontificale catholique d'Equateur se sont associés dans cette



démarche, qui bénéficie du soutien des Nations unies et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La grenouille géante du lac Titicaca, parfois surnommée grenouille scrotum en raison des nombreux replis de sa peau verte tachetée, est l'un des plus grands crapauds du monde.

Au début des années 1970, l'océanographe français Jacques-Yves Cousteau a mesuré des spécimens longs de 50 cm, pattes arrière tendues.

FRANCE

Plusieurs tags injurieux retrouvés sur la mosquée d'Agen

Plusieurs tags injurieux et une croix gammée ont été tracés sur la façade de la mosquée d'Agen, dans le sud-ouest de la France, au cours de la nuit de samedi à dimanche, ont indiqué des sources judiciaires et préfectorales.

Parmi ces tags de couleur rouge, figurait une croix gammée, a dit une source

judiciaire. Dans un tweet, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a condamné "avec la plus grande fermeté les dégradations inacceptables qui ont visé la mosquée d'Agen."

Ces actes odieux sont contraires aux valeurs de la République. Soutien aux Musulmans d'Agen". Sur son compte

Twitter, la préfecture du département du Lot-et-Garonne a elle aussi condamné "fermement les dégradations et actes odieux commis" sur l'édifice, "en totale contradiction" avec "la liberté des cultes".

Une enquête a été ouverte par la police d'Agen.

MALAISIE - BIRMANIE - RÉFUGIÉS

26 réfugiés rohingyas retrouvés vivants sur une île

Vingt-six réfugiés rohingyas dont on craignait qu'ils avaient péri en mer ont été retrouvés se cachant dans la forêt sur une île malaisienne, a annoncé lundi un responsable malaisien.

Des recherches avaient été lancées ce weekend après qu'un autre réfugié voyageant sur le même bateau et arrivé à la nage sur l'île de Langkawi, tout près de la frontière thaïlandaise, eut donné l'alerte.

Il avait initialement affirmé

que le bateau s'était renversé avant d'admettre que ce n'était pas vrai et les 26 ont été retrouvés dimanche soir, a déclaré le chef des garde-côtes malaisiens Mohamad Zubil Mat Som, cité par des médias.

Tous les migrants retrouvés sur une petite île au nord-ouest de Langkawi, ont été arrêtés et subiront des tests du coronavirus avant d'être remis aux services de l'immigration.

La Malaisie est une destination privilégiée des Rohingyas

fuyant les persécutions en Birmanie.

Mais les autorités malaisiennes ont ces derniers mois cherché à empêcher les migrants d'arriver, de crainte d'une propagation du coronavirus.

Et quelque 750.000 d'entre eux ont fui le pays depuis août 2017 et se trouvent dans d'immenses camps de fortune au Bangladesh voisin.

Beaucoup ont depuis cherché à gagner la Malaisie ou

l'Indonésie, au moyen de passeurs qui leur demandent parfois plus de 2.000 dollars par personne pour un voyage des plus périlleux, selon les médias.

Mohamad Zubil a dit soupçonner que des passeurs aient transféré les clandestins d'un gros bateau vers de plus petites embarcations avant de les conduire à terre.

"Nous avons identifié les passeurs, parmi lesquels figurent un Rohingya.

ETATS-UNIS - MÉTÉO - OURAGAN

L'ouragan Douglas continue à se diriger vers Hawaï

L'ouragan Douglas continue dans la nuit de dimanche à lundi à se diriger vers l'archipel américain de Hawaï, ont averti les météorologues, alors que l'ouragan Hanna avait plus tôt été rétrogradé en tempête tropicale en balayant le Texas.

Douglas, ouragan de catégorie 1, était à environ 200 kilomètres à l'est de la capitale Honolulu de l'archipel du Pacifique nord à 22h00 GMT dimanche soir, avec des vents allant jusqu'à 140 km/h, selon le Centre national des ouragans.

Une alerte à l'ouragan a été émise dans

les comtés de Maui et Kauai, ainsi qu'à Oahu, l'île où se trouve Honolulu.

"Un affaiblissement progressif est prévu au cours des prochaines 48 heures, mais Douglas devrait rester un ouragan au moment où il se déplace dans les îles", a précisé l'institut météorologique américain.

De grandes vagues et de fortes précipitations sont à redouter, a-t-il ajouté.

A Honolulu, le maire Kirk Caldwell a ouvert des centres d'évacuation pouvant accueillir 1.600 personnes, mais a averti

qu'ils ne devraient être utilisés qu'en "dernier recours".

Il a prévenu que les personnes ayant besoin d'un abri devaient se munir d'un masque, se faire prendre la température et se conformer aux exigences de distanciation sociale, mesures liées à l'épidémie de coronavirus.

Il est rare que les ouragans atteignent Hawaï.

Si c'était le cas, ce ne serait que la troisième fois dans l'histoire moderne, après Dot en 1959 et Iniki en 1992.

CHINE - INTEMPÉRIES

5 morts et un disparu à la suite des pluies torrentielles au Hubei

Des pluies torrentielles ont frappé la province chinoise du Hubei (centre) ce week-end, faisant cinq morts et un disparu, ont annoncé lundi les autorités locales.

De fortes précipitations se sont abattues samedi dernier sur le district de Jiashih de la préfecture autonome Tujia et Miao d'Enshi, provoquant des crues et des glissements de terrain, selon le gouvernement de Jiashih. Le gouvernement a élevé la réponse d'urgence de la prévention des

inondations du niveau II au niveau I, soit le plus élevé du système chinois de réponse d'urgence à quatre niveaux face aux inondations. Dimanche à 18h00, les pluies avaient affecté plus de 160.000 résidents, dont 60.000 avaient été évacués. Les pluies ont également affecté environ 2.900 hectares de cultures, a indiqué le gouvernement. La circulation, les communications et la fourniture d'eau et d'électricité au centre-ville du district ont en grande partie été rétablies.



GUATEMALA

Importante hausse de l'activité d'un volcan entré en éruption

Les autorités poursuivent la surveillance du volcan de Pacaya, situé à 20 km au sud de la capitale du Guatemala et qui connaît une importante hausse de son activité, ont rapporté dimanche des médias locaux, citant la protection civile.

Ces dernières heures, le volcan, qui culmine à 2.552 mètres d'altitude, a enregistré des explosions toutes les minutes et des coulées de lave sont expulsées en permanence de ses entrailles, a expliqué la Coordination nationale pour la prévention des catastrophes (Conred), dans un communiqué.

Selon la Conred, la colonne de matière incandescente s'élève jusqu'à 150 m au-dessus du cratère.

La surveillance de l'activité éruptive se poursuit, en coordination avec les communautés locales installées sur les pentes du volcan.

La précédente éruption du Pacaya, les 27 et 28 mai 2010, a provoqué la mort d'un journaliste de télévision, atteint par des gaz toxiques au cours d'un reportage.

L'éruption d'un autre volcan, le Fuego, à 35 km au sud-ouest de la capitale, a causé en juin 2018 une des pires catastrophes au Guatemala : une nuée ardente dévalant de flancs du volcan avait fait périr 202 villageois et 229 autres avaient été portés disparus.

GRÈCE - MIGRATIONS

Un mort dans une rixe entre migrants à Lesbos

Un demandeur d'asile afghan a été tué au couteau dimanche soir près du camp de Moria sur l'île grecque de Lesbos, portant à au moins sept le nombre de migrants morts en 2020 dans des rixes, a-t-on indiqué lundi de source proche de l'enquête.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme a été "poignardé par trois ressortissants d'Afghanistan, vivant également dans le camp de migrants".

L'un des auteurs présumés, âgé de 19 ans, a été arrêté et un second a été identifié, selon la même source.

Le 6 juillet, un demandeur d'asile africain avait été tué et trois de ses compatriotes blessés lors d'une "rixes au couteau avec un groupe rival d'Afghans du camp de Moria".

Depuis le début de l'année, au moins sept demandeurs d'asile ont été tués à l'arme blanche dont un mineur et une femme, tandis qu'une dizaine d'autres ont été blessés dans des "bagarres entre clans" récurrentes dans le camp de Moria.

Le gouvernement grec a prolongé pour la cinquième fois consécutive le confinement de Moria, comme tous les camps de Grèce, jusqu'au 2 août, en raison de la pandémie de coronavirus.

Plusieurs ONG dénoncent cette décision gouvernementale prise selon elle "avec l'excuse de la santé publique".

Pour les demandeurs d'asile, "la violence est pire que le virus" dans le camp surpeuplé de Moria, le plus grand d'Europe, avec quelque 17.000 personnes pour 3.000 places.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19 À TIZI-OUZOU Risque d'insuffisance du nombre de lits mobilisés au niveau des hôpitaux

Le nombre de lits mobilisés au niveau des hôpitaux de la wilaya de Tizi-Ouzou pour recevoir les cas positifs à la covid-19 et symptomatiques, risque d'être insuffisant face au nombre croissant des cas enregistrés depuis quelques jours, a mis en garde dimanche le wali Mahmoud Djamaa. Lançant un appel insistant aux citoyens pour observer les gestes de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus, M. Djamaa a indiqué, sur les ondes de la radio locale, que sur les 346 lits mobilisables au niveau du CHU et des établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya, 220 lits sont occupés par des personnes atteintes de la Covid-19 présentant des symptômes alors qu'une centaine d'autres asymptomatiques sont confinés à domicile.

Selon cette situation arrêtée au 25 juillet courant, il reste donc 126 lits disponibles au niveau de ces structures de santé, a-t-il précisé.

M. Djamaa a indiqué, par ailleurs, que la wilaya a déjà prévu la mobilisation d'autres lits en cas d'augmentation importante du nombre de contaminés.

"Nous avons aussi une marge supplémentaire de 600 lits qui peuvent être mobilisés".

M. Djamaa a relevé, toutefois, un déficit en matière de lits de réanimation. "Nous avons un déficit en matière de respirateurs".

Sur 60 respirateurs mobilisables nous utilisons actuellement 17, dont la grande partie se trouve au niveau du CHU, d'où l'évacuation des malades vers cet établissement", a-t-il indiqué, faisant savoir qu'une démarche est engagée pour doter les EPH d'un minimum de respirateurs pour la prise en charge des malades à leur niveau.

Saluant les efforts considérables du corps soignant engagé depuis le mois de mars dans la lutte contre la pandémie de la covid-19, le wali a rassuré ses derniers que les autorités locales et centrales veillent à apporter des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent.

"Le personnel soignant a soulevé certaines contraintes et que nous sommes entrain d'examiner avec le ministère de la Santé pour leur prise en charge.

Les dysfonctionnements relevés sont pris en charge rapidement", a-t-il rassuré.

ORAN - COVID-19 Les enquêteurs épidémiologiques d'Arzew les premiers à signaler des cas dans la wilaya d'Oran via une application mobile

Les enquêteurs épidémiologiques de l'EPSP Arzew ont été les premiers à signaler les nouveaux cas de contaminations par la Covid-19 dans la wilaya d'Oran à travers une application mobile mise à leur disposition, a-t-on appris du responsable ouest de la cellule opérationnelle des enquêtes épidémiologiques.

"L'application est opérationnelle depuis le début du mois en cours et les enquêteurs épidémiologiques de l'EPSP d'Arzew ont été les premiers à l'utiliser au niveau de la wilaya d'Oran pour signaler les nouveaux cas de contamination et les personnes en contact avec ces cas", a indiqué à l'APS Pr. Zoubir Fouatih.

Cette application de géolocalisation des cas a été mise en place dans le cadre du suivi de la situation sanitaire causée par le nouveau coronavirus, pour faciliter aux enquêteurs l'accès aux données sur les cas positifs au Covid-19 et l'établissement d'une carte sur cette pandémie, entre autres.

Les enquêteurs des différents EPSP d'Oran ont reçu une formation sur l'utilisation de cette application fin juin dernier et une visite a conduit le responsable Ouest de cette cellule à Tlemcen pour discuter avec les responsables locaux de la possibilité d'utiliser la même application dans cette wilaya, ce qui pourra faciliter la tâche des enquêteurs", a indiqué Pr.

Fouatih, soulignant que l'application sera prochainement utilisée à Tlemcen.

Pour ce qui est d'enquêtes épidémiologiques à Oran, il a signalé que les enquêteurs agissent en fonction des nouveaux cas de contamination, déclarant que "sur cette base, nous faisons le tour des cas pour connaître les cas contacts aussi bien sur le plan familial que sur le plan professionnel. Plus nous en découvrons, mieux nous contribuons à casser la chaîne de contamination", a-t-il dit sans donner le nombre d'enquêtes épidémiologiques effectuées à Oran.

616 nouveaux cas, 366 guérisons et 8 décès

Six-cent-seize (616) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 366 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 27973, dont 616 nouveaux cas, soit 1,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1163 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 18837, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 28 wilayas ont recensé moins de 10 cas durant ces dernières 24 heures, tandis que 20 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 58 patients sont actuellement



en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle, notamment à l'approche de la fête de l'Aid El-Adha, exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption d'un dispositif pénal pour protéger les professionnels de la santé

Un projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal visant à assurer une meilleure protection des professionnels de la santé, a été adopté lors de la réunion du Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la "rigueur et la fermeté" avec lesquelles doivent être appréhendés les actes criminels touchant ces personnels. Ce projet de texte, présenté par le ministre de la Justice Gardes des Sceaux, lors de cette réunion tenue dimanche par visioconférence, vise notamment à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions. Il vise égale-

ment à "réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos" et à "réprimer l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux".

Le texte détaillé prévoit une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée.

Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans, une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3

millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé.

Le Président de la République a insisté, à cette occasion, sur "la rigueur et la fermeté avec lesquelles doivent être appréhendés les actes criminels touchant les personnels du secteur de la santé", tout en ordonnant qu'une attention "particulière" soit accordée aux besoins d'indemnités dans les cas de dégradations des biens publics.

Pour rappel, le président Tebboune avait plaidé, lors de sa dernière entrevue avec des médias nationaux, pour un durcissement des sanctions à l'encontre de toute personne se rendant coupable d'agressions sur les personnels de la santé.

HAUSSE DES TEMPÉRATURES Le ministère de la Santé rappelle les précautions à prendre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé, dimanche, qu'en temps de forte chaleur, il est impératif de se protéger, la population la plus vulnérable étant constituée des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques.

La même source a précisé que parmi les précautions à prendre, il est nécessaire de fermer les volets et les rideaux des façades exposés

au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes. "Si vous devez impérativement sortir, sortez tôt ou tard le soir et si vous devez impérativement sortir, mettez des vêtements légers et amples et restez à l'ombre à l'abri d'une exposition prolongée au soleil", recommande aux citoyens le ministère de la Santé. La même source

insiste également sur la nécessité de "penser à prendre plusieurs douches par jour, boire suffisamment, éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine et éviter des activités extérieures (sport, jardinages, bricolage)". Lorsqu'il y a une vague de forte chaleur, "les symptômes suivants doivent vous alerter : maux de tête, envie de vomir, soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche et confusion mentale",

note le communiqué, ajoutant ces symptômes "peuvent indiquer un coup de chaleur".

De ce fait, le ministère de la Santé recommande d'"agir rapidement en appelant les secours (SAMU, Protection civile)" et "en attendant, il faut transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire, l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'aérer".

ILLIZI - COVID-19

La maison de jeunes Bouchikhi Cheikh réservée à l'isolement sanitaire

La maison de jeunes Bouchikhi Cheikh d'Illizi a été transformée en service d'isolement sanitaire des malades confirmés de la Covid-19 et/ou les cas suspects, a-t-on appris dimanche des responsables de ce service.

Cette mesure a été prise dans l'objectif de réduire la pression sur l'établissement public hospitalier (EPH) Targui Wantimidi du chef lieu de wilaya qui accueille ces derniers jours un nombre croissant de cas confirmés et suspects, a expliqué le chef du service isolement sanitaire

Dr. Moud Mohamed Ali. Cinq (5) patients contaminés par le coronavirus sont actuellement en soins intensifs au niveau de la maison de jeunes, sous la supervision d'un staff médical et paramédical mobilisé, a-t-il ajouté.

"L'état de santé des malades traités est stable et ils se rétablissent progressivement", a assuré ce responsable, précisant que "toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour assurer une meilleure prise en charge des patients." Des démarches ont été entreprises également pour

l'exploitation de la résidence de l'Institut national de formation professionnelle d'Illizi en service d'isolement sanitaire en cas de nécessité, avait indiqué auparavant le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya d'Illizi, Ahmed Zenati.

La situation épidémiologique dans la wilaya d'Illizi a connu ces derniers jours une tendance à la hausse des cas d'infection avec un total de 65 cas confirmés du coronavirus, a-t-on signalé.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

CORONAVIRUS - BILAN

L'Amérique latine devient la région du monde la plus touchée par la pandémie

Le nombre de cas de contamination au nouveau coronavirus en Amérique latine a pour la première fois dépassé celui enregistré aux Etats-Unis et au Canada à la suite d'un pic de nouveaux cas au Brésil, au Mexique, au Pérou, en Colombie et en Argentine, selon des médias qui s'appuient sur des données officielles.

La forte augmentation de cas fait de l'Amérique latine la région du monde la plus touchée par le virus avec 26,83% des cas recensés au niveau mondial. L'Amérique latine compte désormais 4.327.160 cas au total contre un total de 4.308.495 contaminations aux Etats-Unis et au Canada, selon les données fournies par les autorités nationales.

Les Etats-Unis continuent d'être le pays le plus touché en termes de cas de contamina-



tions et de décès liés au Covid-19, la maladie respiratoire causée par le coronavirus, avec plus de 4,2 millions de cas confirmés et environ 146.000 décès, suivis du Brésil, avec 2,4 millions de cas et près de 87.000 morts. Le Mexique, le Pérou et le Chili font également partie des 10 premiers pays les plus touchés par le Covid-19. Selon l'OMS, le nombre de personnes contaminées dans le monde dépasse désormais 16,1 millions.

BELGIQUE

Augmentation "inquiétante" des cas de coronavirus

La Belgique a enregistré au cours des derniers jours une augmentation "inquiétante" des cas de coronavirus, en particulier dans la province d'Anvers (nord), ont annoncé lundi les autorités sanitaires, au moment où le pays envisage de durcir ses mesures de prévention. "L'augmentation rapide du nombre de cas est inquiétante", a déclaré en conférence de presse la professeure Frédérique Jacobs, qui dirige la clinique de maladies infectieuses à l'hôpital Erasme de Bruxelles. Elle a souligné que la situation était "particulièrement problématique dans la province d'Anvers, qui a enregistré 47% des nouvelles infections la semaine passée". Des mesures ont été prises localement pour tenter de contenir l'épidémie. Mais "le nombre d'infections augmente également considérablement dans le reste du pays", a ajouté Mme Jacobs. Les autori-

tés belges sont réunies lundi au sein d'un Conseil national de sécurité, pour envisager des mesures nationales supplémentaires face à la hausse des cas. En moyenne, 279 personnes par jour ont contracté une infection au Covid-19 au cours de la dernière semaine, contre 163 la semaine précédente. "La plupart des infections surviennent encore dans la population active c'est-à-dire les personnes âgées de 20 à 59 ans", a souligné Frédérique Jacobs. "Il faudra un certain temps afin de remettre de l'ordre dans la situation et pour cela nous devons tous ajuster nos comportements", a-t-elle insisté. Le pays comptait lundi 66.026 cas recensés depuis le début de la pandémie et 9.821 décès. La mort d'une fillette de trois ans, la plus jeune victime de Belgique, a été annoncé vendredi. L'enfant présentait plusieurs pathologies associées. "C'est indéniablement

une courbe inquiétante qui se dessine actuellement", a déclaré un porte-parole du Centre national de crise, Antoine Iseux, au cours de la conférence de presse.

Mais "ensemble, nous pouvons éviter une envolée de cette vague", a-t-il ajouté. Des mesures renforcées sont entrées en vigueur samedi, en particulier le port obligatoire du masque dans les endroits à forte fréquentation, comme les marchés, les brocantes, les rues commerçantes, les hôtels, les restaurants et les cafés. Le masque était déjà obligatoire depuis le 11 juillet dans les transports en commun, les magasins, les cinémas, les lieux de culte ou encore les musées et bibliothèques.

La Belgique est un des pays qui compte le plus grand nombre de morts du Covid-19 par rapport à sa population, avec 83 décès pour 100.000 habitants.

ETATS-UNIS - MÉDICAMENT

Washington double son investissement dans un des potentiels vaccins

Les Etats-Unis ont doublé leur investissement financier, à près d'un milliard de dollars au total, pour soutenir le développement d'un potentiel vaccin contre le Covid-19 mis au point par la société américaine Moderna, qui entre lundi dans la dernière phase de son essai clinique.

Le gouvernement américain s'est engagé à apporter jusqu'à 472 millions de dollars supplémentaires, en plus des 483 millions déjà annoncés, a annoncé dimanche Moderna dans un communiqué.

Les Etats-Unis, pays le plus endeuillé au monde avec plus de 146.000 décès et où le nombre de nouveaux cas quotidiens explose, ont annoncé ces derniers mois des investissements massifs visant à immuniser les Américains dès le début de l'année prochaine. Mercredi, l'alliance germano-américaine Biontech/Pfizer avait notamment déclaré que le gouvernement américain lui verserait 1,95 milliard de dollars pour s'assurer 100 millions de doses de son éventuel vaccin. Alors que

la course au vaccin fait rage entre plusieurs laboratoires à travers le monde, celui de Moderna est dans le peloton de tête en entrant déjà dans cette phase finale des essais cliniques, déterminante pour savoir s'il est efficace et sûr. L'essai est mené en collaboration avec les autorités sanitaires américaines, rappelle la société, qui réaffirme être en mesure de fournir quelque 500 millions de doses par an, et potentiellement jusqu'à un milliard, à compter de 2021. Le chinois Sinovac a aussi annoncé le 6 juillet que la phase trois du développement de son vaccin débuterait "ce mois-ci", en collaboration avec le brésilien Butantan. D'autres projets ont affiché des résultats encourageants, dont un britannique développé par l'université d'Oxford en partenariat avec le laboratoire AstraZeneca, et un autre, chinois, mené par des chercheurs de plusieurs organismes, dont l'Ecole militaire des sciences médicales, financés par le groupe de biotechnologie coté à Hong Kong, CanSino Biologics.

AFRIQUE

L'OMS et les CDC Afrique appuient la recherche de thérapies traditionnelles en Afrique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont lancé cette semaine un Comité consultatif d'experts chargé de fournir un soutien et des conseils scientifiques indépendants aux pays sur la sécurité, l'efficacité et la qualité des thérapies de médecine traditionnelle, face à la Covid-19. "L'intérêt pour la médecine traditionnelle en tant que traitement potentiel contre la Covid-19 est croissant en Afrique.

Au moment où le monde se lance à la recherche de traitements et de vaccins

contre le virus, la recherche sur les médecines traditionnelles (...), doit être fondée sur la science, et ce jour marque une étape importante dans le soutien de ces efforts", a déclaré Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Le Comité régional d'experts sur la médecine traditionnelle de la Covid-19 appuiera les pays dans un effort de collaboration pour mener des essais cliniques de médicaments traditionnels en conformité avec les normes internationales. Il se chargera ainsi notamment de surveiller la conduite des essais cliniques et de

renforcer la capacité des chercheurs. Son apport permettra également de faciliter l'enregistrement des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle jugés "sûrs" et "efficaces".

"Etant donné que les membres du comité sont des chercheurs de renommée internationale et des autorités réglementaires nationales, les résultats des essais cliniques seront reconnus au niveau international", a précisé lors d'une interview avec ONU Info la Conseillère régionale chargée de médecine traditionnelle pour le bureau régional de l'OMS en Afrique, Dr Ossy Kasilo.

ETATS-UNIS

Le président américain annule sa présence à un match des New York Yankees

Le président américain Donald Trump a annoncé dimanche qu'il n'allait pas lancer la première balle à l'ouverture d'un match de baseball des New York Yankees prévu le mois prochain.

"En raison de ma forte focalisation sur le virus chinois, dont des réunions prévues sur des vaccins, notre économie et plein d'autres, je ne vais pas être en mesure d'être à New York pour lancer (la première balle) lors du match des Yankees le 15 août", a écrit le président sur Twitter, en employant à propos du coronavirus un terme décrié comme raciste et dénoncé comme alimentant les théories de la conspiration. "Nous allons le faire plus tard durant la saison!", a-t-il ajouté.

Jeudi, Donald Trump avait dit que le président des Yankees, Randy Levine, lui avait demandé de lancer la première balle lors du match à domicile contre les Boston Red Sox.

L'annonce est intervenue une heure avant la reprise de la Major League de Baseball -- reportée en raison de la pandémie de Covid-19 --, avec le célèbre immunologiste Anthony Fauci effectuant le premier lancer pour les Washington Nationals.

Anthony Fauci est devenu très populaire durant la pandémie en raison de son expertise dans le domaine et de ses recommandations de prudence à l'attention des Américains.

Donald Trump et son entourage n'apprécient pas les interventions et la popularité du docteur Fauci.

Le maire de New York, Bill de Blasio, a critiqué l'initiative d'inviter Donald Trump à effectuer le premier lancer du match des Yankees.

GRANDE-BRETAGNE - ESPAGNE

Le Royaume-Uni impose à nouveau la quarantaine aux voyageurs en provenance d'Espagne

Les voyageurs entrant au Royaume-Uni en provenance d'Espagne devront se soumettre, à partir de ce dimanche, à une quarantaine de deux semaines, a annoncé le gouvernement britannique à la suite de la recrudescence des cas de coronavirus dans cet Etat ibérique.

Cette mesure pourrait affecter de nombreux voyageurs britanniques qui ont choisi cette destination touristique pour passer leurs vacances d'été.

Selon le quotidien britannique The Sunday Times, le ministre des Transports Grant Shapps, qui se trouve actuellement en vacances en Espagne, serait également concerné par la quarantaine.

Le ministre a participé par téléphone à la "réunion de crise" lors de laquelle il a été décidé que l'Espagne serait retirée de la liste des pays exemptés de l'obligation d'auto-quarantaine, rapporte le journal.

Cette annonce a suscité une vague de critiques à l'égard de la politique du gouvernement britannique jugée très "oscillatoire" face à la crise sanitaire. "Plusieurs ministres du gouvernement savaient probablement à l'avance qu'il était possible qu'une quarantaine soit imposée aux vacanciers de retour d'Espagne.

Mais apparemment personne n'a pris la peine de prévenir Grant Shapps" s'est indigné la députée d'opposition, Diane Abbott sur Twitter.

Pour accompagner le déconfinement en cours, le Royaume-Uni avait exempté de nombreux pays européens, présentant "un faible risque", de la mesure de quarantaine qu'il avait imposée à tous les voyageurs entrant dans son territoire.

Mais face à la hausse des cas de coronavirus en Espagne, notamment en Catalogne, le gouvernement britannique a décidé d'exclure ce pays de "la liste des pays sûrs".

L'exclusion de cette liste, qui comprend des pays comme la France, l'Allemagne, la Turquie, l'Estonie ou la Slovaquie, signifie que les voyageurs arrivant d'Espagne devront être mis en quarantaine pendant 14 jours dans une résidence au Royaume-Uni, faute de quoi ils pourront écoper d'une amende allant jusqu'à mille livres sterling (1.072 euros).

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE QUE FAIRE CONTRE LA MAUVAISE HALEINE ?

Vous aimeriez trouver une solution pérenne contre la mauvaise haleine ? En plus d'un brossage régulier, il existe des solutions naturelles pour lutter contre la mauvaise haleine.

Certains aliments - les oignons ou l'ail, par exemple -, tout comme le tabac et l'alcool, sont connus pour donner ponctuellement mauvaise haleine. Mais une halitose quasi permanente, ou revenant rapidement après le brossage des dents, cache autre chose. Dans la majorité des cas, le problème se situe au niveau buccal : hygiène dentaire non parfaite, problème gingival, carie, débris alimentaires qui se logent sous un vieux bridge... Donc, on vérifie en consultant son dentiste. Parfois, cela peut aussi provenir d'un problème ORL (sinusite chronique), digestif (reflux), d'un diabète, ou encore d'une sécheresse de la bouche due à la prise de médicaments (quelque 300 ont cet effet!).

LES PLANTES À MÂCHER NEUTRALISENT LA MAUVAISE HALEINE

Plusieurs plantes sont réputées pour neutraliser les composés malodorants libérés par les bactéries dans la bouche et responsables de la mauvaise haleine. Faites le test au choix, et selon vos préférences (pas d'obligation d'avaler, on peut recracher) : mâchez du persil frais, ou des feuilles de menthe, ou encore de basilic. Autres options bien rafraîchissantes également : si vous n'avez pas peur du goût fort, mâ-



chonnez un clou de girofle jusqu'à ce qu'il devienne tendre et croquez-le ; ou mâchez des graines de coriandre, sucez de l'anis étoilé. Les restaurants indiens proposent d'ailleurs très souvent un mélange de ces graines à la fin du repas.

LES ALIMENTS QUI DONNENT BONNE HALEINE

Mâchez un grain de café après le

repas. Rincez-vous la bouche avec du jus de citron dilué dans un peu d'eau. Prenez une banane ou un kiwi en dessert.

BRIEF NETTOYER LA LANGUE

Des bactéries peuvent s'accumuler sur votre langue, formant un dépôt blanchâtre dessus. Cet « enduit » stagnant peut être responsable de la mauvaise haleine.

La parade : éliminez-le avec un gratte-langue (en pharmacies), en partant du fond de la bouche.

LES BAINS DE BOUCHE ASEPTISENT

À la fois préventifs et traitements, faites-les après les repas (et les brossages des dents). Et pas en 2 secondes ! Pour être efficace sur la mauvaise haleine, gardez-le 30 secondes en bouche, le temps

que les principes actifs agissent. En version bicarbonate, qui va limiter la prolifération des bactéries, source des composés malodorants.

- Diluez 1 cuillerée à café de bicarbonate dans 1 verre d'eau froide.
- Ajoutez 1 goutte d'huile essentielle de menthe poivrée (vous pouvez aussi en mettre 1 d'arbre à thé), et mélangez.
- En version huiles essentielles
- Mélangez 2 gouttes d'huiles essentielles d'arbre à thé, de menthe poivrée et de girofle dans 100 ml d'eau.

OU REDÉCOUVREZ LA MYTHIQUE EAU DE BOTOT (EN PHARMACIES)

Âgée de 250 ans, elle n'a pas pris une ride ! Pour la petite histoire, elle a été créée pour le roi Louis XV. Toute la cour s'arrache alors cette innovation française dédiée à l'hygiène buccale, et dont l'efficacité est reconnue par la Société royale de médecine. On plaît mieux au souverain avec une haleine fraîche ! Presque inchangée depuis sa création, elle est toujours composée d'alcool et d'essence naturelle de menthe, de camomille et de clou de girofle. Versez quelques gouttes dans un verre d'eau et rincez votre bouche. Le bain de bouche Botot, tout prêt, à base de bûches acides, est apparu depuis peu.

LA MAUVAISE HALEINE, À QUOI C'EST DÛ ?

L'halitose - c'est ainsi qu'on appelle la mauvaise haleine - est très souvent d'origine bucco-dentaire. Mais ce problème incommodant peut aussi avoir d'autres causes. On vous explique comment les dénicher.

On inspecte sa bouche !

Dans environ 85% des cas, l'halitose trouve son origine au niveau de la sphère bucco-dentaire. C'est pourquoi un brossage soigneux de la face externe et interne des dents après chaque repas est indispensable. Ce brossage peut être complété par le passage de fil dentaire ou d'une brosse à inter-dentaire. La visite annuelle chez le dentiste est par ailleurs l'occasion de vérifier que tout va bien et de réaliser un bon détartrage de la sphère bucco-dentaire. Les gingivites et parodontites (inflammation de l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent), parfois responsables des odeurs gênantes.

Un test pour vous

Vous vous demandez si votre mauvaise haleine est d'origine buccale ? Vous pouvez

faire un test rapide pour le savoir. Demandez à quelqu'un de jouer le rôle du testeur. Pincez votre nez, ferme la bouche, restez en apnée pendant quelques secondes. Puis, ouvrez la bouche, toujours sans respirer. Si l'odeur apparaît, c'est que votre problème doit être effectivement d'origine buccale mais cette technique n'est pas infallible et demande confirmation. Si après avoir pris bien soin de votre bouche, le phénomène persiste, consultez votre médecin.

Souci digestif, sinusites ?

Il arrive aussi qu'un ennuï digestif se manifeste par une haleine fétide. Il peut s'agir de troubles gastro-intestinaux, d'une inflammation de l'œsophage ou d'un ulcère de l'estomac. Dans ce cas, il vous faut prendre rendez-vous avec votre médecin traitant. Celui-ci vous prescrira des médicaments anti-reflux et anti-acides ou vous invitera à consulter un spécialiste. Autre cause possible : des sinusites ou des rhinites à répétition. L'explication ? Rhinites



et sinusites entraînent fréquemment un écoulement postérieur, directement dans la gorge. S'il y a surinfection, une haleine désagréable peut apparaître. Elle s'effacera en traitant l'inflammation. Même chose en cas d'amygdalites chroniques. Chez l'enfant, une haleine chargée doit faire penser à un corps étranger logé dans le nez qui va entraîner une infection locale.

Il se peut enfin que votre mauvaise haleine ne soit pas due à des problèmes ORL ou dentaires mais à la diabète, à une insuffisance rénale ou à un problème pulmonaire. Il faut savoir aussi que certains patients développent ce que l'on appelle une pseudo-halitose : ils sont persuadés d'exhaler une haleine malodorante alors qu'en réalité, ce n'est pas le cas.

BLANCHIMENT DES DENTS PAS SANS RISQUE POUR LA SANTÉ

Envie d'avoir des dents plus blanches ? Attention au peroxyde d'hydrogène qui, selon une nouvelle étude américaine, pourrait dégrader la dentine.

Se faire blanchir les dents, c'est très à la mode : on veut des dents immaculées pour afficher un sourire de star, comme dans les publicités ! Oui mais voilà : selon une récente étude conduite par la Stockton University (aux États-Unis), le blanchiment dentaire pourrait s'avérer dangereux pour les dents et en particulier pour la dentine, un tissu calcifié qui se situe sous l'émail et qui recouvre la pulpe dentaire. Les chercheurs américains ont découvert, grâce à divers expériences, que le peroxyde d'hydrogène (une substance souvent utilisée pour blanchir les dents) dégradait les protéines composant la dentine et surtout le collagène « un estime que la dentine se com-



pose de 70 % de sels minéraux et de 30 % de collagène.

Une destruction progressive du collagène

« Nos travaux montrent que les

procédés actuellement utilisés pour blanchir les dents détériorent progressivement le collagène qui compose la dentine ; nous ne savons pas encore si ce procédé est

irréversible » précisent les scientifiques, qui ont présenté leurs travaux au dernier congrès annuel de l'American Society for Biochemistry and Molecular Biology. En France, une décision parue au Journal Officiel le 9 août 2013 statuait que « la mise sur le marché, la distribution, la fabrication, la détention en vue de la vente ou de la distribution [...] de produits [...] destinés à être utilisés sur la face externe des dents en vue de les blanchir ou de les éclaircir, et dont la concentration en peroxyde d'hydrogène est supérieure à 0,1 % et inférieure ou égale à 6 %, sont suspendues jusqu'à leur mise en conformité à la réglementation cosmétique qui leur est applicable ».

COMMENT BIEN CHOISIR SON DENTIFRICE BLANCHISSANT

Éliminer la plaque et éclaircir la dentition, c'est le rôle des dentifrices blanchissants. Des produits qui peuvent être utilisés en toute sécurité, pour autant qu'on soit attentif à sa santé bucco-dentaire.

En fait, les dentifrices « blanchissants » ne blanchissent pas : ils redonnent de l'éclat au sourire. De manière mécanique en améliorant l'élimination de la plaque et en atténuant les taches. Les dents nettoyées sont « polies », reflètent mieux la lumière et paraissent plus éclatantes. Quant aux dentifrices à « effet optique », ils contiennent des pigments bleus (pour colorer les dents) ou rouges (pour faire ressortir la couleur de la gencive). En augmentant les contrastes, ils donnent l'impression que les dents sont plus claires. Le résultat est alors un trompe-l'œil.

C'EST QUOI UN BON DENTIFRICE ÉCLAIRCISSANT ?

Tous les dentifrices sont de bons dentifrices, car ils doivent respecter la norme ISO 11609, qui limite leur pouvoir abrasif. Le « DA » (relatif à l'abrasivité) indique d'abrasivité de la pâte dentaire, doit être situé en dessous de 250. Il est compris entre 80 et 250. « Mais il n'est pas mentionné sur les emballages », précise le Dr Paul Cattaneo, dentiste référent auprès de l'Association dentaire française. Il faut faire confiance aux mentions indiquées par les fabricants. »

Tous les dentifrices sont légèrement éclaircissants. Ainsi, la silice hydratée est présente dans beaucoup de pâtes dentaires. Dans un dentifrice classique, elle est broyée jusqu'à ce que les grains atteignent un diamètre de 8 microns. Dans les formules blanchissantes, le diamètre des grains est en général de 10 microns pour un effet abrasif supérieur.

QUELS SONT LEURS INGRÉDIENTS PHARES ?

Il s'agit d'éléments abrasifs (silice, carbonate de calcium...), des produits qui, de manière mécanique et chimique, favorisent l'élimination des taches (bicarbonate de soude...), des agents polissants (perlite), de l'hexaméthaphosphate de sodium, qui prévient l'accumulation du bio-film (plaque dentaire), du dioxyde de titane, un pigment opacifiant. Certains contiennent, en outre, du peroxyde d'hydrogène (éclaircissant) à faible dose ou d'autres actifs comme, par exemple, des « agents nacrant » censés rendre la dent plus lumineuse. On peut les associer à un révélateur de plaque. Peu utilisés en France, ils permettent d'optimiser les brossages.

PEUT-ON LES UTILISER TOUS LES JOURS ?

Depuis l'instauration en 1998 de la norme ISO, on considère qu'on peut y avoir recours sans risque au quotidien. Certaines conditions néanmoins sont re-

quises : avoir un brossage qui convient (des mouvements doux), une brosse adéquate c'est-à-dire souple (jamais de poils durs). « L'utilisation régulière d'un dentifrice blanchissant permet de réduire l'apparition de taches et aide vos dents à paraître plus blanches », ajoute le Dr Cattaneo.

C'EST EFFICACE EN COMBIEN DE TEMPS ?

L'effet blancheur est immédiat pour les dentifrices optiques. Pour les pâtes abrasives, il faut attendre une quinzaine de jours pour voir véritablement le résultat.

QU'EST-CE QUE LES POUDRES BLANCHISSANTES ?

« Évitez-les ! », conseille le Dr Cattaneo. Elles peuvent se révéler très agressives et favoriser l'hypermétabolisme dentaire. Le bicarbonate en poudre vendue en pharmacie est lui aussi à utiliser avec précaution. On évite la brosse à dents et on le dépose sur le doigt, puis on masse doucement, ou bien on se sert d'un stimulateur gingival, sorte de petite pointe silicone. On peut ainsi enlever les taches sans rayer l'émail. Il faut également se méfier des dentifrices de fabrication maison faits à base de charbon ou d'argile. Et ne pas se brosser les dents avec du jus de citron. La granulométrie (effet abrasif susceptible de fragiliser la dent) de ces produits est importante.



QUELLE BROSSE À DENTS CHOISIR DOCTEUR ?

« Pour ceux qui aiment les brosses à dents manuelles, je conseille Inava de chez Pierre Fabre, déclare un dentiste, spécialisé en esthétique. Il en existe aussi d'excellentes chez un fabricant suisse (Curaprox), dont les poils sont très doux et très efficaces. Bien sûr, la Rolls du brossage, c'est la brosse électrique. Le produit de base, Oral B, a un rapport qualité/prix correct. Je conseille Philips Sonicare : les poils sont souples, les vibrations douces, on ne les sent pas et pourtant, ça explose la plaque. C'est bien d'associer au brossage, le fil dentaire et le stimulateur gingival (pointe silicone). Avec une bonne hygiène et le brossage, le blanchiment dure plus longtemps. »

Mauvaise haleine : les soins quotidiens pour une bouche plus saine

Vous avez des problèmes d'haltose (autrement dit, de mauvaise haleine) et vous ne savez comment réagir ? Nos conseils pour récupérer une haleine plus fraîche en quelques jours. Mauvaise haleine : sprays et pastilles désodorisants Les sprays et les pastilles ont prouvé leur efficacité. En activant la production de salive, ils neutralisent la mauvaise haleine rapidement avant un rendez-vous important (spray mentholé Fluocaril, pastille Alibi à l'huile essentielle de persil...). Manger une pomme a le même effet, mais il est éphémère.

Les bains de bouche sont recommandés. Mais pas plus de quinze jours, pour ne pas perturber la flore bactérienne de la bouche (solution Méridol Halitosis).

Une recette maison anti mauvaise haleine : 1 cuillère à café de bicarbonate de soude dans un verre d'eau. Faites des gargarismes et rincez bien.

MAUVAISE HALEINE : 4 RÈGLES INDISPENSABLES

Se brosser les dents après chaque repas. Une fois par jour, éliminer les débris alimentaires en passant un fil dentaire et des brossettes inter-dentaires. Et aller chez le dentiste une fois par an pour faire un détartrage.

Utiliser un gratte-langue. Comme son nom l'indique, cet accessoire (en pharmacie) permet de nettoyer le dessus de la langue. À faire une fois par jour, le soir, avant le brossage, en allant de l'arrière vers l'avant.

Boire régulièrement de l'eau. On élimine ainsi une grande partie des bactéries. Ou prendre une ou deux tasses de thé vert par jour, pour son pouvoir désinfectant.

Ne pas sauter de repas. Lorsqu'on reste longtemps à jeun, la bouche se dessèche et les bactéries en profitent pour proliférer. C'est l'effet pas franchement « Kiss Cool » du réveil... Pour la même raison, le tabac et l'alcool sont à éviter.

AFRIQUE DU SUD La reprise économique sera longue et difficile

La reprise de l'économie sud-africaine de son actuelle crise aggravée par la pandémie du coronavirus sera longue et difficile, a estimé, lundi, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

"Des mesures ont été mises en place pour aider la reprise de l'économie", a dit Ramaphosa, dans sa newsletter hebdomadaire, notant que les analystes estiment que la pandémie du Covid-19 devra "conduire à la perte de millions d'emplois" dans le pays.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a mis en place, dans le cadre de la loi de finance présentée en juin dernier, un "plan de protection et de création d'emplois", a ajouté le chef d'Etat sud-africain. "Pour sortir de l'actuelle crise, l'Afrique du Sud a besoin de mettre en œuvre des plans bien préparés", a-t-il dit.

Des chiffres publiés avant l'arrivée du coronavirus, montraient que le chômage affecte environ 30 pc de la population active de l'Afrique du Sud. Des rapports estiment que ce taux devrait passer à presque 50 pc en raison de l'impact de la pandémie.

L'économie sud-africaine, en crise depuis presque une décennie, est retombée dans la récession au dernier trimestre de l'année dernière.

Sur l'ensemble de 2019, son produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 0,2 pc, sa plus faible progression depuis la tempête financière mondiale de 2008.

Selon les dernières prévisions des institutions financières internationales et de la Banque centrale sud-africaine, la pandémie du Covid-19 devrait faire reculer la croissance économique sud-africain d'environ de 6 pc en 2020.

SOUDAN Une nouvelle tuerie au Darfour fait plus de 60 morts

Plus de 60 personnes ont été tuées et 60 blessées dans une nouvelle tuerie menée par des hommes armés dans un village de l'Etat de Darfour-ouest, a annoncé dimanche l'ONU.

"Il s'agit du dernier d'une série d'incidents qui se sont déroulés la semaine dernière et qui se sont traduits par des villages et des maisons brûlés ainsi que des marchés et des magasins endommagés" dans cet Etat, a précisé le communiqué du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Khartoum.

Selon l'ONU, environ 500 hommes armés ont attaqué samedi la localité de Masteri, à 48 km de la capitale provinciale d'El Geneina, tuant plus de 60 personnes, en majorité de la communauté Masalit, et blessant 60 autres. Plusieurs maisons dans le nord, le sud et l'est du village ont été pillées et brûlées ainsi que la moitié du marché local.

CAMEROUN Cinq terroristes de Boko Haram tués

L'armée camerounaise a annoncé dimanche avoir tué la veille cinq membres du groupe terroriste Boko Haram vers Gouzda-Vreket, un village proche de la frontière nigérienne.

"Le 25 juillet, une équipe du commando de nos Forces de défense (...) a eu un accrochage violent avec les terroristes de Boko Haram", a déclaré dimanche le porte-parole de l'armée, le capitaine de frégate Cyrille Serge Atonfack Guemo dans un communiqué.

Le bilan fait état de "cinq terroristes



neutralisés, "4 fusils d'assaut récupérés", ainsi que des munitions et du matériel

MALI

L'Algérie, "une force d'équilibre" à même de contribuer au règlement de la crise au Mali

L'Algérie en tant que "force d'équilibre" peut contribuer au règlement de la crise politique au Mali et jouer un rôle primordial dans la région, a affirmé l'enseignant universitaire en Sciences politiques et Relations internationales, Mustapha Bekhouche.

Dans une interview accordée au quotidien arabophone "Al Khabar", parue dimanche, M. Bekhouche a expliqué que "l'Algérie a toujours été présente au Sahel et particulièrement dans la crise malienne en tant que médiateur neutre et accepté par toutes les parties" (gouvernement et opposition), rappelant qu'elle avait conduit les négociations de paix entre le gouvernement malien et le Mouvement Azaouad ayant mis fin aux soulèvements des Touaregs en 1991-1995 et 2006-2009.

Il a souligné que le mouvement populaire au Mali "a ressuscité le débat sur le rôle de l'Algérie dans la stabilité de la région, en tant que force d'équilibre disposant des capacités et ressources lui permettant de jouer un rôle primordial", et ce pour plusieurs considérations, a-t-il ajouté.

Il s'agit de considérations d'ordre interne au regard de la politique étrangère de l'Algérie, qui est un partenaire stratégique en matière de lutte anti-terroriste et d'ordre régional de par le mode de vie des Touaregs, présents en Algérie, au Burkina Faso, au Tchad, en Libye et au Niger, basé sur le nomadisme transfrontalier, qui représente un véritable défi pour tous les pays de la région. Pour cet expert, l'enjeu est de développer les zones frontalières et la créer des zones franches facilitant la circulation des personnes et des marchandises. Par ailleurs, il a évoqué les efforts de l'Algérie en fa-



veur d'une riposte régionale coordonnée en matière de lutte contre le terrorisme transfrontalier, la contrebande et autres formes de crime organisé.

Des efforts couronnés, a-t-il rappelé, par "la conclusion, en 2009, du Plan de Tamanrasset entre l'Algérie, le Niger, le Mali et la Mauritanie, conduisant, en 2010, à la création du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) situé à Tamanrasset et à la mise en place d'une cellule mixte du renseignement à Alger".

Estimant que les raisons des manifestations populaires au Mali ne peuvent pas être circonscrites à l'aspect sécuritaire seulement, M. Bekhouche a cité des revendications liées au développement, à la gestion politique et économique des régimes successifs et au rôle de la

France, en tant qu'ancienne puissance coloniale.

Concernant l'échec de la mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à parvenir à une solution au Mali, l'expert a relevé que "la complexité" de la crise au Mali du fait de l'enchevêtrement de plusieurs facteurs et considérations et de la multiplicité des parties impliquées.

"Le Mali est un microcosme des défis sécuritaires, politiques et économiques qui se posent à tout le Sahel", a-t-il expliqué.

A la question de savoir si la présence de la France au Mali et dans le Sahel était à l'origine de l'explosion de la crise, ce spécialiste a indiqué que "l'intervention militaire française (opérations Serval et Barkhane) ont été menées en accords avec le Gouver-

nement malien afin de récupérer les territoires tombés entre les mains des groupes terroristes au nord du Mali en 2012 et pour l'éradication des groupes armés".

Il a ajouté, néanmoins, que cette présence "réflète en vérité la nature de la relation de la France à ses anciennes colonies africaines" même, a-t-il dit "si le Quai d'Orsay la justifie par l'aide de l'Armée malienne à stopper la progression des groupes armés, à préserver l'intégrité de l'Etat malien et à sauver les otages français".

"Les experts sont unanimes à affirmer que l'intervention de la France répond essentiellement au souci de préserver ses intérêts vitaux dans la région" qui recèle d'énormes richesses naturelles, notamment le Gaz et les ressources minières, a-t-il conclu.

Crise au Mali : les dirigeants de la Cédéao entament leur sommet virtuel

Les dirigeants de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont entamé lundi un sommet virtuel extraordinaire pour tenter de trouver une issue à la crise socio-politique au Mali.

"La réunion a commencé", a déclaré une source proche de la Cédéao, médiatrice dans la crise malienne, citée par des médias.

Le début de la réunion, qui a démarré avec une demi-heure de retard, a été

confirmé par une source proche de la présidence du Mali.

Les chefs d'Etat doivent d'abord entendre le rapport du président en exercice de la Cédéao, le président nigérien Mahamadou Issoufou, sur la mission de médiation qu'il a menée le 23 juillet à Bamako avec ses pairs de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Ghana et du Nigeria, a précisé la source proche de la Cédéao.

A l'issue d'une journée de discussions

dans la capitale malienne, les cinq présidents ouest-africain n'avaient pas réussi à convaincre l'opposition, menée par l'iman Mahmoud Dicko, d'accepter son plan de sortie de crise.

"A l'issue de ce sommet (lundi), je pense que la Cédéao prendra des mesures fortes pour accompagner le Mali", avait déclaré avant de quitter Bamako de M. Issoufou.

Le 10 juillet, une troisième manifestation de l'opposition, réunie au sein du Mouvement du "5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP)", avait dégénéré en trois jours de troubles à Bamako, les pires dans la capitale depuis 2012, qui ont fait onze morts, selon le Premier ministre malien, Boubou Cissé.

La Cédéao a notamment proposé le 19 juillet la formation d'un gouvernement d'union nationale et d'une nouvelle Cour constitutionnelle sur une "base consensuelle", chargée de résoudre le litige autour des résultats des législatives de mars-avril, considéré comme le déclencheur de la crise actuelle.

PALESTINE Cisjordanie occupée : des colons israéliens incendient des installations d'une mosquée

Des colons israéliens ont brûlé des installations d'une mosquée dans la ville d'Al-Bireh en Cisjordanie occupée et ont inscrit des slogans racistes sur ses murs, selon le chef de la municipalité Azzam Ismail.

M. Ismail a précisé que les colons avaient fait incursion ce matin dans la ville d'Al Bireh et ont écrit des slogans racistes sur les murs intérieurs de la mosquée et incendié ses installations.

Le maire a condamné cet "acte criminel qui reflète la mentalité extrémiste" de l'occupant israélien.

Le ministère des Waqfs et des affaires religieuses a dénoncé de son côté la tentative de l'incendie de la mosquée dans la ville d'Al-Bireh.

"Avec l'absence des sanctions dissuasives, les colons continuent de commettre plus de crimes et de viola-



tions contre les Palestiniens, leurs propriétés et leurs lieux saints dans différentes régions de la Cisjordanie et d'El Qods occupées", a indiqué le ministère.

IRAK

Deux manifestants succombent à leurs blessures lors de heurts à Bagdad



Deux manifestants ont succombé lundi à leurs blessures après avoir été touchés par des tirs de grenades lacrymogènes lors de heurts nocturnes avec les forces de l'ordre sur la place Tahrir de Bagdad, ont indiqué des médecins.

Il s'agit des premiers affrontements meurtriers sur l'emblématique place

de la capitale irakienne, épice d'une révolte inédite lancée en octobre, depuis l'arrivée au pouvoir début mai du gouvernement de Moustafa al-Kazimi.

Dimanche, des manifestations ont eu lieu à Bagdad et dans de nombreuses villes du sud du pays pour dénoncer le "manque d'électricité, un ser-

vice public qui n'assure que quelques heures d'alimentation par jour alors que les températures ont dépassé cette semaine les 50 degrés" en Irak, ont rapporté les médias.

Chaque année, l'été est la saison traditionnelle des manifestations, notamment nées des coupures d'électricité et plusieurs ministres ont déjà été limogés par le passé pour satisfaire la rue. C'est de la place Tahrir qu'était parti en octobre une révolte populaire inédite qui s'est soldée au terme de plusieurs mois par plus de 550 morts, 30.000 blessés et plusieurs dizaines de militants assassinés ou enlevés. M. Kazimi et son gouvernement se sont engagés dès leurs premières déclarations à faire la lumière sur ces morts et ces violences. Dans la nuit de dimanche à lundi, les deux protestataires décédés ensuite dans deux hôpitaux de Bagdad ont été touchés, l'un à la tête et l'autre au cou, par des grenades lacrymogènes, selon des médecins.

CHINE - ETATS UNIS

Fermeture du consulat des Etats-Unis à Chengdu

La Chine a pris possession lundi du consulat des Etats-Unis à Chengdu peu après le départ des derniers fonctionnaires américains.

Les Américains ont eu trois jours pour évacuer leur consulat, de même qu'ils avaient donné trois jours la semaine dernière aux Chinois pour quitter leur mission diplomatique dans la métropole texane. Symboliquement, la bannière étoilée a été descendue à l'aube à l'intérieur du complexe diplomatique de Chengdu, une cité géante de 16,5 millions d'habitants.

Dans un bref communiqué, le ministère chi-

nois des Affaires étrangères a confirmé ensuite la fermeture du consulat et indiqué que la Chine avait "pris possession" du bâtiment à 10H00 (02H00 GMT).

Pékin avait protesté après l'entrée vendredi d'agents américains dans son consulat de Houston après le départ des fonctionnaires chinois.

Ce bâtiment est "une propriété nationale de la Chine", avait souligné le ministère chinois des Affaires étrangères, se référant au droit international.

Inauguré en 1985, le consulat américain de Chengdu est devenu ven-

dredi le dernier sujet d'une liste de contentieux entre Pékin et Washington. Cette décision constitue la réponse de Pékin régime à la fermeture forcée de son consulat de Houston par l'administration Trump, sur fond d'accusations d'espionnage. "Certains employés du consulat des Etats-Unis à Chengdu se sont livrés à des activités sortant de leurs attributions, ils se sont ingérés dans les affaires intérieures de la Chine et ont mis en danger la sécurité et les intérêts chinois", a indiqué en réponse la diplomatie chinoise.

APS

BOLIVIE

Des dirigeants du parti de Morales se mobilisent pour rétablir la date des élections

Le parti de l'ex-président bolivien Evo Morales a menacé dimanche de lancer une "mobilisation permanente" si le Tribunal suprême électoral (TSE) ne rétablissait pas la date du 6 septembre pour la tenue des élections générales.

Le TSE a annoncé jeudi le report au 18 octobre de ce scrutin en raison de la hausse du nombre de cas de coronavirus dans ce pays andin.

Si le TSE ne revient pas sur sa décision dans la journée, "nous entreprendrons une mobilisation permanente à partir de lundi 27 juillet", indique un communiqué de la direction Mouvement vers le socialisme (MAS) pour Cochabamba (centre).

Le TSE estime que la date du 18 octobre "réunit de meilleures conditions pour protéger la santé, faciliter le vote à l'étranger et l'arrivée de missions d'observation internationales".

Un éventuel second tour aurait alors lieu le 29 novembre et la prise de fonction des nouvelles autorités en décembre.

Initialement prévues le 3 mai, les élections avaient été reportées une première fois en raison de la pandémie de Covid-19.

Evo Morales, qui reste le leader du MAS malgré son exil à Buenos Aires, avait immédiatement accusé jeudi "le gouvernement de facto (de vouloir) gagner du temps pour poursuivre la persécution des dirigeants de mouvements sociaux et des candidats du MAS".

Le MAS et ses soutiens syndicaux considèrent que le report du vote nuit aux chances de leur candidat à la présidentielle Luis Arce.

Celui-ci est au coude à coude dans les sondages avec l'ancien président Carlos Mesa, candidat centriste à la présidentielle.

M. Mesa a soutenu la décision de report. MM. Arce et Mesa, avec chacun 26% des intentions de vote, devancent largement la présidente de droite par interim Jeanine Añez (14%).

Les dernières élections datent d'octobre 2019. Au pouvoir depuis 2006, l'ancien président socialiste Evo Morales s'était alors proclamé vainqueur mais l'opposition avait crié à la fraude. Après des semaines de manifestations, M. Morales avait démissionné le 10 novembre et quitté la Bolivie.

BURKINA FASO

Eddie Komboïgo investi candidat du CDP à la présidentielle

Eddie Komboïgo, président du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), a été investi dimanche candidat pour l'élection présidentielle de novembre au Burkina Faso, ont rapporté dimanche des médias locaux. "Nous, militants du CDP, désignons et investissons le camarade Eddie candidat à l'élection présidentielle du 22 novembre", a déclaré le premier vice-président du parti, Achille Tapsoba, lisant une résolution adoptée à l'issue du congrès qui a réuni plusieurs milliers de militants au palais des sports de Ouagadougou. Expert-comptable, 56 ans, Eddie Komboïgo, préside le CDP depuis 2015 après le départ de l'ancien président Blaise Compaoré, fondateur du parti, renversé par une insurrection populaire en 2014 après 27 ans de règne. Déjà prétendant à la présidentielle de 2015, Eddie Komboïgo avait vu sa candidature rejetée en vertu d'une loi excluant les proches de Compaoré. Lors du scrutin présidentiel, Eddie Komboïgo sera opposé au président Roch Marc Christian Kaboré, qui brigue un



deuxième mandat, et au chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré, investi samedi par son parti, l'Union pour le progrès et le changement (UPC). Il devrait être opposé aussi à l'ex-Premier ministre Kadré Désiré Ouédraogo, le président de l'Alliance pour la démocratie et la Fédération - Rassemblement démocratique africain, Gilbert Noël Ouédraogo. Parmi les autres grands postulants figurent Tahirou Barry, un ministre démissionnaire du premier gouvernement de Kaboré, ou le juriste Abdoulaye Soma. Roch Marc Christian Kaboré a été élu en 2015 avec 53,49% des voix.

ETATS UNIS

Le journal britannique The Independent dénonce l'arrestation de journalistes aux Etats-Unis

Le journal britannique The Independent a dénoncé l'arrestation de journalistes aux Etats-Unis alors qu'ils couvraient les récentes manifestations.

Selon un article du quotidien publié sur son site Internet, une répression croissante des journalistes par les autorités américaines a été observée ces dernières semaines après que l'administration Trump a déployé des agents fédéraux dans plusieurs villes où les manifestants demandent la justice raciale.

Il a cité une source onusienne, selon laquelle les journalistes couvrant les manifestations aux Etats-Unis doivent être autorisés à faire leur travail sans crainte d'être attaqués ou arrêtés. "Les manifestations doivent pouvoir se poursuivre sans que ceux qui y participent, ainsi que les personnes qui les rapportent, les journalistes, risquent d'être arrêtées ou détenues arbitrairement, d'être soumises à un usage inutilement disproportionné ou discriminatoire de la force ou de subir d'autres violations de leurs droits", a de son côté déclaré Liz Throssell, la porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.



lors d'une conférence de presse à Genève, citée par The Independent. Selon le journal, son correspondant en chef aux Etats-Unis Andrew Buncombe a été arrêté le 1er juillet à Seattle alors qu'il faisait un reportage sur les manifestations.

Il a été accusé de ne pas s'être dispersé alors qu'il s'était identifié à plusieurs reprises comme journaliste et a été placé en garde à vue pendant au moins huit heures avant d'être libéré.

En réponse, The Inde-

pendant a lancé une campagne intitulée "Le journalisme n'est pas un crime" pour protéger les journalistes. "Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est la fréquence à laquelle les droits de l'homme de beaucoup, y compris les journalistes, semblent être négligés par les forces de police américaines qui se voient accorder une immunité extraordinaire contre les poursuites.

Une certaine philosophie institutionnelle s'est développée selon laquelle la po-

lice est au-dessus des lois et a si peu à craindre du regard de la presse qu'ils peuvent enfermer les journalistes en toute impunité", selon The Independent dans un éditorial annonçant l'initiative. Selon le quotidien britannique, jusqu'à présent, plus de 70 journalistes ont été arrêtés aux Etats-Unis lors des manifestations de "Black Lives Matter", tandis que des dizaines d'autres ont été blessés par des balles en caoutchouc, du gaz poivré et des gaz lacrymogènes.

CINÉMA

Disney repousse la sortie en salles de "Mulan", "Avatar" et "Star Wars"

Walt Disney a annoncé jeudi le report de la sortie du long-métrage "Mulan" à une date non déterminée, un coup rude pour les opérateurs de salles de cinéma qui comptaient sur la version revisitée du film d'animation pour attirer des spectateurs malgré la crise sanitaire liée au coronavirus. Initialement prévue en mars aux Etats-Unis, la sortie de "Mulan" a été repoussée à plusieurs reprises à cause de la fermeture des cinémas dans le cadre des mesures de confinement destinées à lutter contre la pandémie.

Le film d'aventure devait arriver en salles le 21 août, laissant espérer un rebond de la fréquentation des cinémas en cette période traditionnellement faste aux Etats-Unis.

Disney a aussi indiqué que les nouvelles moutures de deux de ses franchises principales, "Avatar" et "Star Wars", sortiraient avec un an de retard, respectivement en décembre 2022 et décembre 2023, le coronavirus ayant perturbé les tournages.

Les studios Warner avaient auparavant annoncé le report de la sortie de "Tenet", du réalisateur Christopher Nolan, un autre "blockbuster" qui était attendu cet été dans les salles.

GB

Décès du guitariste Peter Green, co-fondateur de Fleetwood Mac

Peter Green, guitariste co-fondateur du célèbre groupe britannique Fleetwood Mac, est décédé à l'âge de 73 ans, ont annoncé samedi les avocats de sa famille.

Il est s'éteint "ce week-end paisiblement dans son sommeil", selon un communiqué du cabinet Swan Turton. Ce virtuose de la guitare de blues et de rock - dont le talent et le style très fluide avaient impressionné B.B.

King - avait fondé Fleetwood Mac avec le batteur Mick Fleetwood à Londres en 1967.

Auteur de titres comme "Albatross" et "Oh Well" qui ont façonné le style du groupe et fait sa renommée mondiale, il avait aussi composé "Black Magic Woman", immortalisé ensuite par Carlos Santana en 1970. Mais cette même année, des problèmes mentaux et d'addiction l'avaient forcé à quitter le groupe et abandonner un temps la musique.

Peter Green a été l'un des huit membres du groupe à être intronisé au Rock & Roll Hall of Fame en 1998.

Le chanteur Cat Stevens a rendu hommage à Peter Green sur Twitter, le présentant comme un "héros méconnu" et saluant son "honnêteté et son inventivité musicales".

FRANCE

Des lauréats boycottent la remise des prix Méditerranée à Perpignan, conquise par l'extrême droite

Trois lauréats des prix littéraires Méditerranée 2020, et un de leurs éditeurs boycotteront la remise des prix le 3 octobre dans la ville française de Perpignan (Sud-Est), qui a récemment élu pour maire Louis Aliot, membre du parti d'extrême droite Rassemblement national (RN).

Bruno Doucey, l'éditeur de la poétesse algéro-tunisienne Souad Labbize, a indiqué dans un communiqué vendredi que sa maison d'édition ne se rendra "pas à la remise du prix, pas plus" que Mme Labbize elle-même.

Ce prix étant "placé sous la houlette du Centre Méditerranéen de Littérature (CLM), parrainé par la mairie de Perpignan" et devant être remis "par son organisateur, le nouvel adjoint à la Culture de la ville", André Bonet, "il nous semble inopportun de paraître

apporter la moindre caution à une équipe municipale qui incarne l'inverse de toutes les valeurs que nous défendons", précisent les Editions Doucey.

Co-lauréate avec Carles Diaz du prix Méditerranée Poésie 2020 pour son recueil "Je franchis les barbelés", Mme Labbize a co-signé avec l'écrivain marocain francophone Mahi Binebine (prix Méditerranée 2020 pour "Rue du pardon") et le romancier italien Giosuè Calaciura (prix Etranger 2020 pour "Borgo Vecchio") un texte annonçant qu'ils déclineront l'invitation à la cérémonie.

Il s'agit d'"éviter tout amalgame et toute récupération ou instrumentalisation de la culture à des fins idéologiques ou politiques", précisent les auteurs. Le président du jury, l'écrivain

et académicien Dominique Fernandez, en a également démissionné.

Ces prises de position découlent d'une "petite cabale totalement hors sujet", une "tempête dans un verre d'eau", a déclaré Alain Bonet, président historique, avant sa démission en février, du CML, créé à Perpignan en 1982 avec l'appui du ministre socialiste de la Culture de l'époque, Jack Lang.

"Ces trois lauréats auraient dû refuser le prix, c'est cela qui aurait été courageux", a-t-il ajouté, réaffirmant son estime pour la qualité de leurs oeuvres et l'engagement du CML en faveur de l'"esprit de partage et de fraternité" en Méditerranée.

A la tête d'une liste sans étiquette, Louis Aliot a remporté la mairie de Perpignan en juin, faisant de cette ville la plus grosse prise municipale du RN.

HONGRIE

Une rédaction se saborde par crainte d'une mise au pas

La quasi totalité des journalistes du principal site d'information indépendant de Hongrie a démissionné vendredi pour protester contre le limogeage de leur rédacteur en chef, sous la pression selon eux de proches du gouvernement de Viktor Orban.

Szabolcs Dull, rédacteur en chef d'Index.hu, a été licencié mercredi du portail d'informations le plus lu du pays, rare voix critique envers le pouvoir hongrois dans un paysage médiatique où la diversité d'opinions a drastiquement régressé ces dernières années.

Dans un communiqué publié

vendredi, la rédaction d'Index a annoncé que trois autres rédacteurs en chef avaient "pris l'initiative de quitter leurs fonctions" au sein du média, "suivis par plus de 70 journalistes", soit l'écrasante majorité des quelque 90 membres de la rédaction.

Qualifiant le licenciement de M. Dull "d'ingérence", ils ont dénoncé "une tentative manifeste de faire pression sur Index.hu".

Szabolcs Dull a été licencié après avoir protesté, le mois dernier, contre une proposition de refonte du site d'informations par ses propriétaires, affirmant que son indépendance était me-

nacée en raison de "pressions extérieures". Mercredi, la direction du média avait expliqué que M. Dull était limogé pour avoir divulgué aux médias des documents internes.

Des craintes sur l'avenir d'Index étaient apparues en mars suite à l'achat d'une participation de 50% dans l'agence de publicité du portail par un puissant homme d'affaires proche du gouvernement, Miklos Vaszily. Index.hu fait partie de la poignée de sites internet qui continue de revendiquer une indépendance éditoriale en Hongrie, un pays d'Europe centrale situé à la 89e place sur 180



pays au classement mondial de la liberté de la presse publié par

l'ONG Reporters sans frontières. APS

SOLIDARITÉ Un service électronique pour le soutien psychologique des staffs médicaux

Un service électronique, "L'armée blanche consulte", visant à offrir un soutien psychologique aux staffs médicaux, a été lancé dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie covid-19, a indiqué le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme dimanche dans un communiqué.

"Afin de renforcer l'accompagnement de l'armée blanche+, le secteur de la Solidarité nationale a procédé à l'ouverture de canaux de concertation avec les équipes médicales en mobilisant les spécialistes de 275 cellules de proximité à l'échelle nationale, pour entrer soit en contact direct avec les établissements hospitaliers ou par service électronique réservé à cet effet", précise la même source.

Cette initiative vient adosser "les autres démarches lancées depuis le début de la pandémie en vue de prendre en charge l'ensemble des franges sociales relevant du secteur (personnes âgées en



détresse, sans-abris, consultations familiales)", indique le communiqué, soulignant la poursuite des efforts afin de soutenir la catégorie précaire et encourager toute adhésion à la riposte de cette épidémie. Se félicitant de l'effort consenti par les pouvoirs publics

et la société civile, le ministère de la Solidarité nationale a exprimé sa considération aux sacrifices des staffs médicaux dans leur lutte contre le coronavirus, adressant par là même "ses salutations particulières à la femme qui persévère et combat aux côtés de l'homme pour sauver la vie des Algériens", a conclu le communiqué.

CHINE

Plus de 400.000 stations de base 5G à fin juin

La Chine a construit 257.000 nouvelles stations de base 5G au premier semestre de l'année, portant le nombre total de ces installations à 410.000 à fin juin, selon le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information. Par ailleurs, les livraisons de téléphones portables 5G ont atteint 86,23 mil-

lions d'unités en Chine, alors que le nombre d'abonnées à la 5G était de 66 millions à fin juin, a fait savoir la même source. Pour mettre pleinement en valeur la commercialisation de la 5G, davantage de mesures seront appliquées afin de stimuler la vitalité du marché, a relevé le ministère chinois, ajoutant que

CHINE

La chine lance une campagne mondiale pour donner un nom à son rover martien

L'Administration nationale de l'espace de la Chine (ANEC) a annoncé vendredi le lancement d'une campagne mondiale pour nommer le rover martien du pays.

Selon le Centre de l'exploration lunaire et du programme spatial de l'ANEC, l'événement se déroulera en quatre étapes, à savoir la proposition des noms, la sélection par un jury des dix meilleurs noms, la sélection des trois meilleurs noms par les votes du public et la sélection finale.

A compter du 24 juillet au 12 août, les gens peuvent proposer des noms via l'application

mobile de Baidu ou au bureau de la campagne sous forme papier.

Selon l'ANEC, la campagne devrait favoriser la vulgarisation des connaissances spatiales et la sensibilisation du public sur l'industrie spatiale.

La Chine a lancé jeudi TianWen-1, une mission d'exploration de Mars, visant à accomplir l'entrée en orbite, l'atterrissage et le sondage en une seule mission et marquant un premier pas dans son exploration planétaire du système solaire.

Tianwen-1 devrait atteindre Mars vers février 2021.

Après l'entrée en or-

bite martienne, il passera deux à trois mois à explorer les sites d'atterrissage potentiels à l'aide d'une caméra à haute résolution pour se préparer à l'atterrissage en mai.

Après l'atterrissage, un rover sera libéré pour réaliser des explorations scientifiques avec une durée de vie prévue d'au moins 90 jours martiens (environ trois mois sur Terre).

L'orbiteur, avec une durée de vie d'une année martienne (environ 687 jours sur Terre), relâchera les communications du rover tout en effectuant ses propres détections scientifiques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN CANCÉROLOGIE

« CLCC » DRAA BEN KHEDDA - WILAYA DE TIZI-OUZOU

NIF N° 40801600001504500013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°02/2020

EHS EN CANCÉROLOGIE-DRAA BEN KHEDDA-TIZI-OUZOU

L'établissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Draa Ben Khedda de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « Approvisionnement en Réactifs et Produits de Laboratoire » durant l'année 2020 qui porte sur les lots suivants :

- Lot n° 01 : Réactifs d'hémostase
- Lot n° 02 : Réactifs d'immuno-hématologie
- Lot n° 03 : Réactifs de biochimie
- Lot n° 04 : Réactifs de cytologie
- Lot n° 05 : Réactifs d'Anatomie Pathologique
- Lot n° 06 : Produit de laboratoire

NB. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots pour l'ensemble des produits du cahier des charges relatifs à cet avis d'appel d'offre.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la sous direction des finances et des moyens « Bureau des marchés » de l'EHS en Cancérologie de Draa Ben Khedda de TIZI-OUZOU, contre paiement de 2 000,00 DA non remboursable, représentant les frais de documentation.

Conformément aux dispositions de l'article n°67 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, les offres doivent être comporter « le dossier de candidature », « l'offre technique » et « offre financière », contenant l'ensemble des documents et conformément aux conditions exigées par l'article n° 09 du cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres à 12H00, l'ouverture des plis se fera le même jour de la date limite de dépôt des offres à 13H30mn en présence des soumissionnaires au niveau de la direction générale de l'Établissement. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres argumentée de 03 mois, à compter de la date de la soumission.

Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis par le soumissionnaire et de s'informer de ses capacités et références par tout moyen légal.

Les sous plis, comportant « le dossier de candidature », « l'offre technique » et « offre financière », doivent être insérés dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2020 relative à l'approvisionnement

en « Réactifs et produits de laboratoire » pour l'année 2020

au profit de l'établissement hospitalier spécialisé en Cancérologie « centre de lutte contre le cancer », Draa Ben Khedda - Tizi-Ouzou

« à n'avoir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN CANCÉROLOGIE

ADRESSE : RUE KASRI AHMED-DRAA BEN KHEDDA - TIZI-OUZOU

SOUS DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS « BUREAU DES MARCHÉS

TENNIS / US OPEN Andy Murray se "prépare mentalement"

L'ex-N.1 mondial de tennis, Andy Murray, se "prépare mentalement" pour l'US Open, qui doit débiter le 31 août, malgré les menaces d'annulation qui pèsent sur le tournoi du Grand Chelem en raison du coronavirus, a-t-il dit au quotidien gratuit Metro.

"Nous devons nous préparer en ce sens", a dit le Britannique. "Nous disions il y a quatre ou cinq semaines que nous étions plutôt sceptiques à ce sujet, mais mentalement, à un certain moment, vous devez commencer à vous préparer et à vous organiser". Donc "je me prépare pour être en forme à l'US Open", a-t-il ajouté, bien que toutefois "inquiet" sur son maintien alors que les Etats-Unis sont le pays le plus touché au monde par la pandémie de nouveau coronavirus.

Plusieurs stars du tennis mondial ont exprimé des doutes sur la tenue du tournoi, dont l'actuel N.1 mondial Novak Djokovic, qui a dit ne pas avoir décidé s'il ferait le voyage ou non.

Mardi dernier, le tournoi de Washington, qui devait marquer la reprise de la saison ATP, a été annulé.

Si le tournoi n'était pas à son agenda, "toute ma rééducation serait légèrement différente, donc oui, mentalement, je me prépare à ce que ce tournoi ait lieu", a-t-il ajouté, alors que de graves problèmes de hanche l'avaient poussé à annoncer sa retraite début 2019, avant de revenir sur sa décision.

Le double champion olympique prend part cette semaine au "Battle of the Brits Team Tennis Event", un tournoi entre joueurs britanniques à Londres.

Il a également dit qu'il participerait probablement au "Western and Southern Open", à présent le tournoi de reprise du circuit ATP, qui doit se tenir une semaine avant l'US Open au même endroit, à Flushing Meadows.

JO2032 Le Qatar officiellement candidat pour les JO-2032

Le Qatar a annoncé lundi officiellement sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 2032 (JO-2032), rejoignant ainsi l'Inde, l'Etat australien du Queensland et Shanghai qui veulent accueillir le rendez-vous. Une éventuelle candidature commune de Séoul et Pyongyang est également évoquée pour ces Jeux d'été de 2032.

"L'annonce d'aujourd'hui marque le début d'un dialogue significatif avec la future commission d'organisation du CIO pour explorer plus avant notre intérêt et identifier comment les Jeux olympiques peuvent soutenir les objectifs de développement à long terme du Qatar", a déclaré à l'AFP le président du Comité olympique qatari, Cheikh Joaan ben Hamad ben Khalifa Al-Thani.

Conformément aux changements proposés en 2014, les pays intéressés soumettent une demande pour rejoindre le "dialogue continu" sur l'organisation des Jeux, ce que le Qatar a fait dans une lettre adressée au Comité international olympique (CIO).

Le Qatar n'était pas parvenu à se porter candidat à l'organisation des Jeux de 2016 et 2020 car il avait proposé de les accueillir au mois d'octobre en raison de la chaleur, sans en avoir préalablement discuté avec le CIO.

Les Jeux de 2020, reportés à 2021 en raison du nouveau coronavirus, ont été attribués au Japon qui connaît également des températures estivales caniculaires, ce qui amène les organisateurs à programmer les épreuves tôt le matin, lorsque la météo est plus clémente.

"Le Qatar a acquis la réputation d'être une destination de classe mondiale pour les grands événements sportifs. C'est cette réputation et cette expérience, ainsi que notre désir d'user du sport pour promouvoir la paix et les échanges culturels, qui constitueront la base de nos discussions avec la Commission", a ajouté Cheikh Joaan.

Le Qatar accueillera le Mondial-2022 de football, mais le problème de la chaleur devrait moins se poser puisque les dates ont été décalées du 21 novembre au 18 décembre pour éviter des températures pouvant atteindre 50 degrés Celsius en été.

APS

HALTÉROPHILIE (JO-2021) La reprise des entraînements de l'élite après l'Aid

Les haltérophiles algériens, qualifiés ou susceptibles d'être qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juil-9 août 2021), reprendront les entraînements la semaine prochaine, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne (FAH).

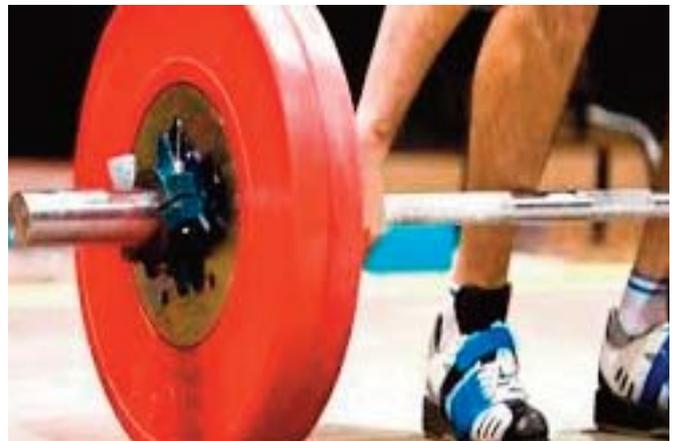
Les athlètes concernés devraient passer au préalable un contrôle médical au CNMS, après la fête de l'Aid, avant de rallier leur lieux d'entraînement.

Après la fermeture des infrastructures sportives par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), en mars dernier en raison de la pandémie du coronavirus, les haltérophiles algériens concernés par les JO de Tokyo étaient à l'arrêt, à l'exception de Walid Bidani, qui s'entraînait en solo chez lui à Maghnia (Ouest du pays).

A l'exception du champion d'Afrique des super-lourds (+109kg), Walid Bidani, tout proche d'une qualification aux JO, qui a poursuivi ses entraînements sans interruption, les deux autres athlètes, Saddam Misssou et la Fatma-Zohra Bouchra Hirèche, étaient à l'arrêt en raison de la situation sanitaire", a indiqué à l'APS, le directeur des équipes nationales (DEN), Halim Chenouf.

En raison de la situation sanitaire, la fédération a opté pour les regroupements individuels des athlètes, chacun dans sa région, pour éviter tout contact.

Bidani s'entraîne, depuis mars, à la salle de Maghnia dotée de tout le matériel nécessaire.



Il est suivi sur place par l'entraîneur Mohamed Benmiloud.

"La Fédération lui fournira des compléments nécessaires à sa progression pour le mettre dans de bonnes conditions.

La fille Bouchra Hirèche est à Mostaganem et on a demandé au MJS de mettre à sa disposition la salle d'haltérophilie qui devrait être prête, après des travaux de rénovation.

La FAH a acheminé le matériel sportif spécifique", a expliqué le DEN.

S'agissant de Saddam Misssou, il s'entraînera à la salle de l'OPOW de Batna, après la fermeture du centre de Benaknoun (Alger).

"Saddam est en quête d'une qualification olympique et il lui reste deux étapes internationales à faire.

Et comme il est natif de Barika, il va s'entraîner à l'OPOW de Batna sous la conduite de son entraîneur", a souligné Chenouf.

Walid Bidani, 9e mondial, doit composer sa qualification aux JO-2021, lors du tournoi africain de qualification, alors que les deux autres athlètes (Saddam et Hirèche) devront cravacher dur pour espérer réussir une qualification olympique, hi storique.

Les deux athlètes auront une chance inouïe

lors du rendez-vous continental de Maurice, initialement prévu en avril dernier, mais reporté à juin 2020, puis à une date ultérieure.

D'autre part, les trois athlètes seront tenus de suivre le programme de la WADA (Agence mondiale anti-dopage) qui a exigé le programme d'entraînement de tous les athlètes qualifiés ou susceptibles de se qualifier aux JO de Tokyo.

D'ailleurs, la WADA a averti toutes les fédérations sportives nationales qu'elle pourrait, à tout moment, envoyer ses agents pour un contrôle inopiné des athlètes inscrits dans son calendrier.

AVIRON ET CANOË KAYAK La fédération algérienne veut reprendre les compétitions en novembre

La Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK) souhaite reprendre en novembre ses activités sportives, à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a indiqué son président, Abdelmadjid Bouaoud.

Avant la suspension des activités et la fermeture des infrastructures sportives sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports, la FA-

SACK avait organisé un seul championnat d'aviron en salle et deux régates de sélection pour l'élite, en plus du National d'hiver en kayak.

"En cas d'évolution favorable de la situation sanitaire dans le pays d'ici à septembre, on fera en sorte d'organiser deux compétitions, à savoir la 2e manche du championnat d'Algérie kayak en plus du championnat d'aviron" au mois de novembre, a indiqué à l'APS, Abdel-

madjid Bouaoud. Le désir de ce dernier est d'aller au terme de la saison 2019-2020 : "On souhaite que les conditions s'améliorent pour pouvoir terminer notre saison.

Si c'est le cas, les athlètes bénéficieront des mois de septembre et octobre pour se préparer, avant de reprendre les compétitions".

Dans le cas contraire, la fédération sera obligée d'annoncer la fin de la saison, selon la même source.

NBA Les Boston Celtics dominent les Phoenix Suns

Les Boston Celtics ont dominé les Phoenix Suns (117-103), mettant ainsi derrière eux leur défaite inaugurale en préparation de la reprise NBA face au Thunder d'Oklahoma qui a enchaîné en battant les Philadelphia Sixers (102-97), dimanche dans la "bulle" d'Orlando.

Les Celtics, troisièmes de la conférence Est avant l'interruption de la saison en mars pour cause de pandémie de Covid-19, ont pu compter sur un

trio composé de Gordon Hayward (17 points), Jayson Tatum (16 pts, 9 rebonds) et Jaylen Brown (21 pts) pour imposer leur domination après un premier quart-temps à l'avantage des Suns (29-32).

Outre la satisfaction de la victoire, Boston a pu récupérer Kemba Walker.

L'ancien meneur de Charlotte a peu joué (9 minutes, 6 points) mais l'essentiel était de se rassurer par rapport à ses

douleurs récurrentes à un genou. Son retour est positif pour les Celtics qui reprendront la saison samedi prochain avec un match au sommet contre les Milwaukee Bucks, premiers de la conférence Est avant l'interruption.

Du côté des Suns, c'est Devin Booker qui s'est mis le plus en évidence, en frôlant le double-double (17 pts, 9 passes).

Les Sixers ont eux dû se passer de leur star camerounaise Joel Embiid,

touché au mollet droit vendredi contre Memphis (victoire 90-83).

Très en jambe, Ben Simmons est passé tout près d'un triple-double (14 pts, 11 rbd, 9 passes).

Son équipe a eu jusqu'à 24 longueurs d'avance à la fin du troisième quart (81-57) avant que le Thunder ne renverse la situation.

Andre Roberson a été décisif en inscrivant deux paniers à trois points dans la dernière minute de jeu.

Plusieurs clubs refusent de répondre à la consultation écrite de la FAF

Plusieurs clubs ont refusé de répondre à la consultation écrite initiée par la Fédération algérienne de football (FAF) auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19, selon un communiqué publié dimanche par l'ES Sétif.

Cette décision intervient à l'issue d'une réunion restreinte qui a regroupé à Alger les dirigeants de l'ES Sétif, de la JS Kabylie et du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1) ainsi que de l'USM Harrach et du DRB Tadjenanet (Ligue 2), consacrée aux problèmes liés à l'arrêt de la compétition et à la consultation écrite, indique-t-on de même source.

Les cinq clubs ont décidé de ne pas répondre à la consultation écrite qu'ils considèrent un "non-événement", selon le texte.

Ils ont proposé aussi de "former une commission tripartite, composée de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), la Fédération algérienne de football (FAF) et les clubs professionnels pour l'élaboration d'une feuille de route qui mettra le professionnalisme sur les rails", aj oute encore le communiqué.

Ils disent vouloir "présen-



ter un projet de plateforme aux autres présidents de clubs professionnels après l'Aid Al Adha et c'est à eux seuls que reviendra la décision finale", conclut le communiqué.

La JS Saoura avait été le premier club à avoir annoncé sa décision de ne pas répondre à la consultation écrite de la FAF, considérant qu'elle

constituait une "manipulation" et du "populisme" pour "préparer les prochaines élections de la FAF, sans tenir compte de la situation sanitaire générale du pays".

Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison.

Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque

membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

CHAMPIONNAT QATARI Bounedjah (Al Sadd) se réjouit du retour des blessés

L'international algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah, s'est réjoui du retour des joueurs blessés de son équipe, à l'occasion de la reprise du championnat du Qatar de football, vendredi et samedi après plus de quatre mois de suspension en raison du coronavirus.

"Le côté positif de la pause a été de récupérer les joueurs blessés.

Nous allons maintenant essayer de revenir progressivement à notre niveau habituel.

Nous travaillerons dur pour y arriver", a déclaré Bounedjah au site officiel du club qatari, après la "précieuse" victoire samedi devant Al Khor (2-1), dans le cadre de la 18e journée.

Bounedjah (28 ans) avait profité de la suspension du championnat qatari pour se faire opérer d'une ancienne blessure au dos, avant d'entamer quatre semaines de convalescence pour pou-



voir reprendre l'entraînement quotidien avec Al Sadd. L'Algérien partage la tête du classement des buteurs du championnat qatari avec son compatriote Yacine Brahimi (Al-Rayyan) et

son coéquipier à Al Sadd, le Qatar Akram Afif (12 buts chacun). Après 18 journées, Al Sadd est 3e du classement avec 35 points, derrière Al-Rayyan (41 pts) et Al Duhail (43 pts).

REPRISE DE LA COMPÉTITION Réunion mercredi du bureau fédéral de la FAF



Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra mercredi (11h00) une réunion à son siège à Dely-Ibrahim (Al-

ger) pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19, indique lundi un

communiqué de l'instance fédérale. "Conformément à l'article 35/alinéa 2 des statuts de la FAF, le bureau fédéral tiendra une session extraordinaire en son siège à Dely-Ibrahim.

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'examen de l'avenir de la saison 2019-2020.", précise le communiqué de la FAF.

La FAF avait initié une consultation écrite auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, sus-

pendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19.

Plusieurs clubs ont refusé de répondre à cette consultation dont l'ES Sétif, la JS Kabylie, le CA Bordj Bou Arréridj et la JS Saoura (Ligue 1) ainsi que l'USM Harrach et le DRB Tadjenanet (Ligue 2). Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

ALLEMAGNE L'entraîneur Sebastian Hoeness signe à Hoffenheim

Le club allemand d'Hoffenheim a annoncé lundi avoir recruté l'entraîneur Sebastian Hoeness jusqu'en juin 2023 en provenance de l'équipe réserve du Bayern Munich.

Fils de l'ancien manager du Hertha Berlin, Dieter, et neveu du président d'honneur du Bayern, Uli Hoeness, Sebastian (38 ans) a réussi à remporter à la surprise générale le titre de 3e division cette saison avec l'équipe réserve bavaroise.

"Sebastian a prouvé de façon impressionnante qu'il pouvait former de jeunes joueurs dans un collectif puissant et les développer individuellement.

Il a choisi une approche offensive qui était non seulement attrayante mais aussi extraordinairement réussie", a expliqué dans un communiqué le directeur sportif d'Hoffenheim, Alexander Rosen.

"Travailler au TSG Hoffenheim est un grand défi que j'attends avec impatience. La philosophie de base du club est identique à mon idée du football: offensif, courageux, flexible et toujours actif", a réagi pour sa part Hoeness qui remplace le Néerlandais Alfred Schreuder, limogé en juin après une série de contre-performances.

Sous la houlette d'une équipe d'entraîneurs intérimaires composée de six personnes, le club du milliardaire Dietmar Hopp a décroché in extremis une place en Europa League en terminant sixième de Bundesliga.

LIGUE 2/ASM ORAN La direction du club se dit "prête à passer le témoin"

La direction de l'ASM Oran, représentée par le président du conseil d'administration Mohamed El Moro, s'est dit lundi "prête à passer le témoin", en réaction à l'annonce faite par l'ancien joueur de ce club de Ligue 2 de football, Mohamed Benarba, qui a affirmé ses ambitions de prendre les commandes de la deuxième formation de la capitale de l'Ouest.

Une annonce que les membres du conseil d'administration de l'ASMO attendent qu'elle soit "suivie par des actes", a déclaré à l'APS Mohamed El Moro, exprimant au passage la totale disponibilité de la direction du club à tendre la main à l'ancien attaquant pour aller au bout de ses ambitions "s'il possède bien sûr un vrai projet sportif", a-t-il précisé.

L'ASMO, qui ne parvient pas à retrouver l'élite qu'elle a quittée depuis près de six années, se débat dans d'interminables problèmes financiers.

Un paramètre qui est en train de jouer un mauvais tour pour ce club réputé pour son école de football, mais qui voit ses jeunes talents "fuir" lors de chaque intersaison.

"On nous accuse à chaque fois de vouloir nous accrocher à notre fauteuil, alors que la vérité est tout e autre.

Nous avons déjà annoncé à maintes reprises que notre succession est ouverte, sauf qu'aucun postulant ne s'est présenté, ce qui nous a obligés à chaque fois de renoncer à notre départ pour ne pas mettre l'avenir du club en péril", a encore souligné le président de l'équipe de "M'dina J'dida".

Récemment, et dans un message adressé via sa page Facebook, Mohamed Benarba, qui se proclame "candidat des supporters", a annoncé disposer "d'un projet ambitieux" qu'il comptait mettre en application à l'ASMO "grâce à l'apport d'hommes intègres qui vont (le) soutenir avec leurs moyens financiers et leurs compétences", a-t-il écrit.

ANGLETERRE Jamie Vardy, meilleur buteur de Premier League

Jamie Vardy a fini dimanche soulier d'or de la Premier League pour la première fois de sa carrière, malgré la déception de son club de Leicester, qui ne participera pas à la prochaine Ligue des champions.

L'international anglais de 33 ans devient ainsi l'attaquant le plus âgé à finir meilleur buteur de Premier League grâce à ses 23 buts inscrits en 35 matches.

Il devance d'une unité l'avant-centre gabonais d'Arsenal Pierre-Emerick Aubameyang et l'attaquant de Southampton Danny Ings.

Le gardien de Manchester City, Ederson, s'est quant à lui assuré le trophée de "gant d'or" grâce à un 16e "clean sheet" (match sans but encaissé) face à la lanterne rouge Norwich, dominée 5-0.

Le Brésilien devance d'une unité le portier de Burnley, Nick Pope, battu 2-1 par Brighton en clôture de la saison.

La Juventus décroche un neuvième titre consécutif de championne d'Italie

La Juventus a décroché dimanche un neuvième titre consécutif de championne d'Italie, le 36e en tout, grâce à sa victoire 2-0 à domicile contre la Sampdoria Gênes lors de la 36e journée de Serie A. A deux journées de la fin du championnat, le club turinois compte sept points d'avance sur l'Inter Milan, deuxième, et ne peut donc plus être rejoint.

Ce scudetto est le premier décroché sous les ordres de Maurizio Sarri, qui prolonge l'incroyable série initiée par Antonio Conte (trois titres) et poursuivie par Massimiliano Allegri (cinq sacres).

ITALIE L'attaquant argentin de la Juventus Paulo Dybala sort blessé à 10 jours de la C1

L'attaquant argentin de la Juventus Paulo Dybala est sorti blessé lors de la première période du match entre son équipe et la Sampdoria Gênes dimanche, à dix jours du 8e de finale retour de Ligue des Champions du club turinois contre Lyon.

Dybala a été remplacé par Higuain avant la 40e minute. L'Argentin semblait touché en haut de la cuisse gauche. L'ancien joueur de Palerme est avec Cristiano Ronaldo le principal atout offensif de la Juve et une éventuelle absence en Ligue des Champions serait un coup dur pour le club italien, battu 1-0 à l'aller à Lyon.

La Juventus devrait déjà être privée contre Lyon d'un autre attaquant, le Brésilien Douglas Costa.

Le club italien a en effet annoncé vendredi que son allier souffrait d'une "lésion du deuxième degré à l'adducteur de la cuisse droite" et que son état de santé serait "évalué dans 15 jours".

APS

Le Brésilien Oscar serait prêt à jouer pour la Chine s'il le pouvait

L'ancien milieu de Chelsea Oscar, 48 sélections avec le Brésil, serait prêt à porter le maillot de la Chine si les règles de la Fifa l'y autorisaient, a-t-il dit à la chaîne étatique chinoise CGTN.

"Je peux y penser parce que (...) c'est difficile pour moi de retourner dans la sélection brésilienne puisque je suis ici", a-t-il dit sur CGTN.

"En Chine, tout le monde voit à quel point je joue bien, donc si l'équipe nationale chinoise a besoin d'un bon milieu, je pense que je peux aider s'ils changent (les règles)", a ajouté le Brésilien. Oscar, transféré de Chelsea au Shanghai SIPG, club de Super League chinoise, pour 60 millions d'euros en janvier 2017 (montant record pour un club asiatique), n'a plus joué avec la sélection brésilienne depuis 2015.

Mais, selon les critères de la Fifa, le milieu offensif de 28 ans ne peut pas jouer pour la Chine puisqu'il a représenté le Brésil lors de rencontres officielles, notamment au Mondial-2014 disputé à domicile par les Auriverde. Pour



augmenter ses chances en vue du Mondial-2022, qui sera disputé au Qatar, la Chine a commencé l'an dernier à naturaliser plusieurs joueurs qui

n'avaient aucun lien familial avec le pays. Cela a commencé avec l'avant-centre Elkeson, Brésilien il y a 31 ans, à présent connu sous le nom

d'Ai Kesen, qui a disputé quatre matches pour trois buts avec la sélection chinoise. Deux autres Brésiliens auraient été naturalisés depuis.

TOURNOI MLS

New York City bat Toronto 3-1 et se qualifie pour les quarts de finale

Le New York City FC s'est qualifié dimanche pour les quarts de finale du tournoi organisé par la Ligue nord-américaine (MLS) à Disney World en battant Toronto 3-1.

Le club new-yorkais sera opposé en quart au vainqueur du duel prévu mardi

entre les Portland Timbers et le FC Cincinnati.

Résultats des 8e de finale: Samedi: Orlando City FC - Impact Montréal 1 - 0 Philadelphia Union - New England Revolution 1 - 0 Dimanche: Toronto FC - New York City FC 3 - 1 Programme des

8e de finale restant: Dimanche: Sporting Kansas City - Vancouver Whitecaps Lundi: San Jose Earthquakes - Real Salt Lake Seattle Sounders - Los Angeles FC Mardi: Columbus Crew SC - Minnesota United Portland Timbers - FC Cincinnati.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

L'attaquant espagnol Pedro a disputé son dernier match, annonce Lampard

L'entraîneur de Chelsea Franck Lampard a annoncé dimanche que l'attaquant espagnol Pedro avait disputé son dernier match de championnat pour les Blues lors de la victoire contre Wolverhampton (2-0).

"Pedro a joué son dernier match en Premier League pour le club, mais ce qu'il a fait pour Chelsea a été très spécial", a expliqué Lampard en conférence de presse.

Pedro, qui aura 33 ans mardi, est entré en jeu à la 85e minute pour son 137e et dernier match de championnat avec Chelsea, qu'il a rejoint en 2015 en provenance du FC Barcelone, son club formateur.

En fin de contrat, l'international espagnol (65 sélections), champion du monde

en 2010 et champion d'Europe en 2012, n'a joué que 11 matches cette saison, pour un but marqué. Avec Chelsea, Pedro a inscrit 43 buts toutes compétitions confondues et quitte le club londonien avec un titre de champion d'Angleterre acquis en 2017, une victoire en Coupe d'Angleterre en 2018 et le succès en Ligue Europa en 2019. L'Espagnol aura encore l'occasion de porter les couleurs de Chelsea samedi prochain en finale de la Cup contre Arsenal et



en Ligue de Champions, avec au minimum le huitième de finale retour contre le Bayern Munich le 8 août à Lisbonne. Grâce à sa victoire contre

les Wolves (2-0), Chelsea termine à la quatrième place de Premier League et jouera la Ligue des champions la saison prochaine.

ETATS-UNIS

L'équipe féminine de Houston remporte la Challenge Cup en battant Chicago

Houston a remporté la Challenge Cup, un tournoi de reprise post-Covid 2019, organisé par la Ligue de football féminin américaine (NWSL), en battant Chicago (2-0) en finale, dimanche à Salt Lake City. Cette compétition était le premier événement sportif d'équipe organisé aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie de coronavirus.

La compétition avait débuté le 27 juin

à huis clos dans l'Utah. Elle devait initialement réunir neuf clubs du championnat féminin américain, mais l'équipe d'Orlando Pride s'était retirée quelques jours avant le début en raison de dix cas positifs dans son effectif et son encadrement. Les stars américaines Megan Rapinoe (OL Reign) et Carli Lloyd (Sky Blue FC) avaient également renoncé, respectivement par crainte du coronavirus et

pour blessure. Chicago, déjà finaliste l'an passé et tombeur d'OL Reign en quart de finale cette année, partait favorite avec ses championnes du monde américaines Alyssa Naeher et Julie Ertz, mais le Dash de Houston a déjoué les pronostics grâce à Sophie Schmidt sur penalty en début de match et Shea Groom dans le tem ps additionnel pour s'offrir son premier trophée.

Luca Zidane veut rebondir en France

Non conservé par le Real Madrid après la fin de son contrat, le gardien Luca Zidane (22 ans) espère bien rebondir en France cet été, confirme le journal AS ce lundi. Après un prêt d'un an au Racing Santander (D2 espagnole), l'ancien Mergeng souhaite retrouver l'Hexagone pour passer définitivement un palier dans sa carrière. Si la piste Montpellier a un temps été évoquée, avant d'être rapidement démentie, le média madrilène ne cite aucun club cette fois.



RONALDO EST HORS NORMES !

Malgré ses 35 ans, Cristiano Ronaldo a pesé de tout son poids dans la conquête du titre de champion d'Italie remporté par la Juventus Turin. Et un qui fait neuf ! Vainqueur de la Sampdoria (2-0), dimanche, pour le compte de la 36e journée de Serie A, la Juventus Turin a décroché un neuvième titre de champion d'Italie. Un sacre attendu au vu de la domination de la Vieille Dame sur le football transalpin depuis une décennie, mais qui aura été plus difficile à décrocher qu'il n'y paraît. Pour Maurizio Sarri, nommé à la tête des Bianconeri il y a un an, il s'agit même de « la saison la plus difficile de l'histoire du football italien » et la Juve a donc d'autant plus de mérites d'avoir conservé son bien. Et pour ce faire, les Turinois ont notamment pu compter sur la verve de Cristiano Ronaldo. C'est d'ailleurs encore le Portugais qui a frappé le premier, dimanche, face aux Génois. De quoi lui permettre de compter 31 buts en 32 matches de Serie A, 31 buts sur les 75 marqués par la Juventus cette saison. Cristiano Ronaldo a donc marqué 41% des buts turinois et est même directement impliqué sur 48% des buts du club piémontais en prenant en compte ses cinq passes décisives. Malgré ses 35 ans, le Portugais n'a jamais plus pesé dans les résultats de son équipe que cette saison. Le ratio était seulement identique lors de la saison 2014-2015 lorsque CR7 avait inscrit 48 des 118 buts du Real Madrid en Liga.

A titre de comparaison, Lionel Messi n'a pesé que pour 29% des buts du Barça en Liga, Robert Lewandowski que pour 34% de ceux du Bayern Munich en Bundesliga et Kylian Mbappé pour seulement 24% de ceux du PSG en Ligue 1. Il n'y a finalement que... Ciro Immobile, en inscrivant 34 des 76 buts inscrits par la Lazio Rome, qui a fait mieux, avec un ratio de 44,7%.

DE BRUYNE ENTRE DANS L'HISTOIRE DE LA PREMIER LEAGUE

Face à Norwich, Kevin de Bruyne a réalisé sa 20ème passe décisive, ce qui lui permet d'égaliser le record détenu depuis 2003 par Thierry Henry.

Depuis 17 ans, personne n'avait fait aussi bien. A l'occasion de la large victoire de Manchester City face à Norwich lors de la 38ème et dernière journée de Premier League, Kevin de Bruyne s'est hissé à la hauteur de Thierry Henry.

Si l'international belge a inscrit deux des cinq buts des Citizens lors de cette rencontre face au bon dernier du classement à l'issue de la saison, le plus important a eu lieu à dix minutes du terme de la rencontre. Le troisième but du club mancunien, inscrit par l'international anglais Raheem Sterling à la 79ème minute du match, est venu d'une nouvelle passe décisive réalisée par le Belge. Or, cette passe décisive s'est avérée être la 20ème du joueur de Manchester City sur l'ensemble de la saison 2019-2020 de Premier League.

L'Inter Milan et Man United négocient pour Alexis Sanchez

Les Nerrazzuri veulent le conserver l'an prochain. Auteur de trois buts et sept passes décisives depuis l'après-confinement,

Alexis Sanchez s'est montré décisif avec l'Inter Milan. Prêt par Manchester United, l'international chilien pourrait rester chez les Nerrazzuri à l'issue de la saison.

En effet selon La Repubblica, les Interistes auraient entamé des discussions avec les Red Devils. Ces derniers auraient formulé une offre sous la forme d'un prêt avec une obligation d'achat à hauteur de 15 millions d'euros.

Pour le moment, les Mancuniens souhaitent un transfert dès cet été.

Arsenal creuse la piste Danilo Pereira

Mikel Arteta vise l'international portugais. Alors que la formation d'Arsenal peut encore sauver sa saison avec la finale de la Cup, Mikel Arteta se pencherait déjà sur le mercato estival avec l'espoir de dénicher un milieu de terrain au profil défensif.

Le coach ibérique aurait glissé un nom à ses dirigeants. Selon les dernières informations du média ESPN, il s'agirait de Danilo Pereira.

Sous contrat jusqu'en juin 2022, l'international portugais de 28 ans pourrait disposer d'un bon de sortie de la part du FC Porto.

Apparu à 39 rencontres toutes compétitions confondues avec les Dragões, ce dernier serait estimé à 25 millions d'euros par ses dirigeants.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

CORONAVIRUS-PRÉVENTION-MESURES

Reconduction du confinement partiel pour 29 wilayas

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé de reconduire, pour une durée de 15 jours, la mesure de confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin) et l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers 29 wilayas du pays, indique dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

"Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et l'évaluation de la situation sanitaire à travers le territoire nationale, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, et après accord de Monsieur le Président de la République, a décidé la prorogation des mesures édictées par les dispositions du décret exécutif n° 20-185 du 24 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 16 juillet 2020 portant prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19)", précise le communiqué.

Il s'agit de :

1- La reconduction, pour une durée de 15 jours, de la mesure de confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Bécharr, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, An-

naba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Bumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

2- La reconduction, pour une durée de 15 jours, de l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Bécharr, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Bumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.

Ces mesures entreront en application à partir du mardi 28 juillet 2020. Ne sont pas concernées par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises.

3- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les



week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment.

4- Le maintien de la prérogative donnée aux wilais de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

5- Le maintien de la prérogative donnée aux wilais d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exception-

nelles, des autorisations de circuler.

Le Gouvernement appelle les citoyens à "se mobiliser davantage dans la gestion de cette crise sanitaire, par leur solidarité et par la discipline pour le strict respect de toutes les mesures préconisées au titre des protocoles sanitaires en vigueur, notamment le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, le port du masque obligatoire et la distanciation physique".

A ce titre, il demande aux citoyens de "redoubler de vigilance, particulièrement durant les jours de la fête de l'Aid Adha", conclut le communiqué.

RAPATRIEMENT DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

5.158 Algériens rapatriés depuis le 20 juillet (MAE)

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif a indiqué dimanche que 5.158 ressortissants algériens bloqués dans 26 pays avaient été rapatriés depuis le 20 juillet à travers vingt (20) vols et deux (2) dessertes maritimes, précisant que l'opération se poursuivait toujours.

Le porte-parole du MAE a précisé dans une déclaration que les rapatriements se sont déroulés comme suit :

20 juillet 2020:

-306 ressortissants rapatriés vers l'aéroport d'El-Oued depuis Djeddah (Arabie Saoudite).

21 juillet 2020:

-317 ressortissants rapatriés vers l'aéroport d'Oran sur deux vols depuis les aéroports de Bordeaux-Mérignac et de Toulouse (France).

-222 ressortissants rapatriés vers l'aéroport de Tlemcen sur deux vols depuis l'aéroport de Metz (France).

22 juillet 2020:

-322 ressortissants rapatriés vers l'aéroport d'Annaba sur deux vols depuis l'aéroport de Lille (France).

-9 ressortissants bloqués en Tunisie rapatriés par la frontière terrestre.

23 juillet 2020:

-310 ressortissants rapatriés vers l'aéroport d'Annaba depuis Djeddah (Arabie Saoudite).

-635 ressortissants rapatriés vers le port d'Oran depuis le port d'Alicante (Espagne).

-617 ressortissants rapatriés vers l'aéroport d'Alger sur deux vols depuis Paris (France).

-450 ressortissants rapatriés vers le port d'Alger depuis le port de Marseille (France).

-111 ressortissants rapatriés vers l'aéroport de Constantine depuis Rome (Italie), dont des ressortissants qui étaient bloqués en Grèce et à Malte.

24 juillet 2020:

- 230 citoyens rapatriés vers

l'aéroport d'Alger sur deux vols depuis l'aéroport de Bruxelles (Belgique), dont des citoyens bloqués aux Pays-Bas et au Luxembourg.

- 308 citoyens rapatriés vers l'aéroport d'Alger depuis Lyon (France).

-213 citoyens rapatriés vers l'aéroport d'Alger depuis Frankfurt (Allemagne), dont des citoyens bloqués en Autriche, en Slovaquie, au Danemark, en Suède, en Norvège, en Pologne, en Lituanie, en Hongrie et en Finlande.

25 juillet 2020:

-250 citoyens rapatriés vers l'aéroport d'Alger depuis Montréal (Canada).

-225 citoyens rapatriés vers l'aéroport de Constantine depuis Kuala Lumpur (Malaisie), dont deux citoyens qui étaient bloqués à Singapour.

26 juillet 2020:

-124 citoyens rapatriés vers l'aéroport de Biskra depuis Mascate (Sultanat d'Oman).

-249 citoyens rapatriés vers l'aéroport de Constantine depuis Doha (Qatar).

-260 citoyens rapatriés vers l'aéroport de Constantine depuis Montréal (Canada).

Les citoyens rapatriés ont été accueillis et orientés vers les établissements hôteliers consacrés par les pouvoirs publics qui ont mobilisés tous les moyens pour la réussite de cette opération. L'opération de rapatriement se poursuivra ce dimanche et ce jusqu'au 30 juillet 2020, à travers 20 vols programmés pour le rapatriement de 5165 citoyens bloqués inscrits sur la plateforme numérique en Egypte, en France, en Jordanie, en Russie, en Ukraine, au Royaume Uni, aux Etats Unies et au Qatar outre des citoyens bloqués dans des pays voisins des points de rapatriement, a précisé le porte-parole du MAE.

ALGÉRIE-MAROC-MÉDIAS

Rabat franchit "un pas inqualifiable" dans ses attaques contre l'Algérie (Afrique Asie)

Le Maroc, à travers ses lobbies et relais médiatiques, vient de franchir "un nouveau pas inqualifiable" dans sa campagne de dénigrement contre l'Algérie en s'attaquant violemment et de manière "infondée et abjecte" aux institutions algériennes, souligne dimanche le mensuel d'analyse politique Afrique Asie.

"Usant, depuis de longues années, de la stratégie permanente de la tension à l'égard de son voisin de l'est pour l'amener à réviser sa position de principe sur la question de la décolonisation du Sahara occidental (qui est, rappelons-le, la position de l'ensemble de la communauté internationale), le Maroc vient de franchir un nouveau pas inqualifiable en s'attaquant violemment et de manière infondée et abjecte aux institutions algériennes, tant civiles que militaires, relève ce mensuel dans un article retraçant cette campagne de dénigrement dirigée contre l'Algérie.

Utilisant, comme à l'accoutumée, ses relais médiatiques les plus proches du palais royal, à l'instar de l'innommable et venimeux le360.ma dont le patron est proche d'un haut responsable marocain, "le makhzen institut ionnel vient de commettre quasiment un casus belli en diffamant, de la manière la

plus irrévérrencieuse et la plus mensongère, les hautes autorités" de l'Algérie, au lendemain de la main tendue par le chef de la diplomatie algérienne Sabri Boukadoum, lors de son entretien avec la chaîne de télévision russe, Russia Today, constate Afrique Asie.

"Cela renseigne sur le degré inimaginable de la haine que vouent certains cercles du makhzen institutionnel" à l'Algérie, écrit le Magazine. Ne se contentant pas "de se réjouir avec délectation de n'importe quel évènement malheureux qui frappe" l'Algérie, "ces relais inféodés au pouvoir réel marocain, font preuve d'un machiavélisme fébrile et enragé pour nuire à sa bonne réputation" en s'appuyant sur différents lobbies toxiques grassement payés en France, aux Etats Unis et en Belgique notamment, enchaîne le mensuel.

Il relève que la "bévue" de l'ex-consul du Maroc à Oran, qui a traité l'Algérie de "pays ennemi" n'a rien d'accidentel tant elle renseigne, de manière éclatante, sur l'état d'esprit qui anime les officiels marocains, dont le plus algérophobe des ministres des affaires étrangères, Nasser Bourita qui vouent une haine et une rancune tenaces" à l'Algérie. Et d'expliquer que "la toute dernière sortie du

président de la chambre des représentants, Habib El Malki et ses insinuations perfides et malvenues sur les "circonstances particulières" que traverse l'Algérie et sur ses positions" démontrent, à l'envi, que cette nouvelle campagne de désinformation, d'insultes et d'invectives est orchestrée au plus haut niveau de la hiérarchie du pouvoir au Maroc". "Face à cette attitude durable et franchement inamicale, faut-il encore faire preuve de conciliation et d'apaisement ? Quitte à pousser un makhzen revanchard à redoubler d'arrogance et d'agressivité comme il le fait systématiquement à chaque fois" que l'Algérie fait preuve de sagesse et de retenue ?, s'interroge Afrique-Asie.

"Loin de la naïveté biblique (tendre l'autre joue) et des calculs erronés qui mèneraient sur d'hypothétiques bonnes dispositions de ce voisin problématique qui retournerait, je ne sais par quelle grâce, le chemin de la raison et de l'engagement constructif, il faudra désormais signifier, de la manière la plus ferme" au Maroc qui a gravement enfreint les règles de la bienséance et du bon voisinage", soutient la revue Le magazine conclut que "l'Algérie, son peuple et ses institutions sauront, à leur manière, répondre aux affronts".

EDUCATION NATIONALE

Retrait à partir de mercredi des convocations des épreuves du BEM et du BAC

Le ministère de l'Education nationale a annoncé lundi que le retrait des convocations pour les candidats aux épreuves du BEM et du Baccalauréat commencera respectivement à partir du 29 juillet et du 5 août 2020. Le retrait des convocations des examens (session 2020) pour les candidats du BEM s'effectuera du 29 juillet jusqu'au 9 septembre prochain sur la plateforme numérique du site dédié aux parents et celui de l'Office national des examens et concours (ONEC) via le lien <https://bem.onec.dz>,

alors que les candidats aux épreuves du BAC pourront retirer leurs convocations à partir du 5 août prochain jusqu'au 17 septembre 2020, sur le lien suivant: <https://bac.onec.dz>. Les candidats ayant perdu leurs convocations ont le droit de passer ces examens à "titre conservatoire", à condition de présenter leurs convocations, au plus tard, au dernier jour des épreuves, a-t-on appris auprès du ministère. Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait annoncé que les épreuves du BEM se dérouleront du lundi

7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du baccalauréat auront lieu du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020, précise le communiqué. Dans le cadre des mesures prises face à la propagation de la covid-19, le ministère avait modifié le calendrier des épreuves du BEM et du BAC, celui des vacances scolaires 2019-2020 ainsi que les dates de la prochaine rentrée scolaire. Parmi les mesures préventives décidées pour lutter contre la propagation de la pandémie, il y a lieu de citer l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire.